



Approvisionner l'Europe en gaz, l'Algérie prend déjà les devants !

p.2

VISITE DU PRÉSIDENT TEBBOUNE AU QATAR

Coopération bilatérale et action arabe commune à l'ordre du jour



© Photo : D.R.

Le tweet publié par l'émir de Qatar, Tamim ben Hamad Al-Thani, à l'occasion de la visite d'Etat qu'a effectuée, samedi et dimanche, le Président Abdelmadjid Tebboune dans ce pays, donne une indication sur le contenu des entretiens qu'ils ont eus, dimanche. Des entretiens bilatéraux élargis aux ministres et responsables des deux pays ont eu lieu avant que le président de la République et l'émir du Qatar s'entretiennent en tête-à-tête.

p.3

PRIX DU PÉTROLE

Rebondissement au rythme des nouvelles sur l'Ukraine

p.2

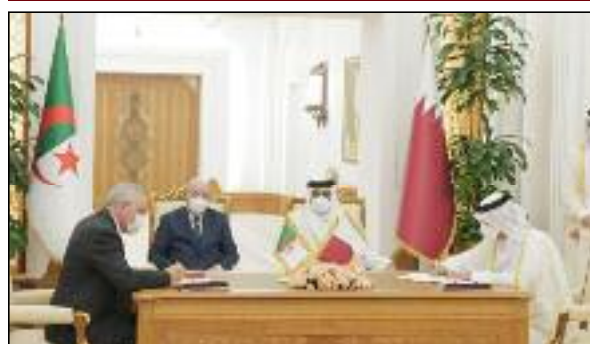
NEUF TERRORISTES NEUTRALISÉS ET 62 COLLABORATEURS APPRÉHENDÉS



Les détachements de l'ANP entament l'année 2022 avec force

p.4

COOPÉRATION BILATÉRALE



Quatre accords signés entre l'Algérie et le Qatar

p.3

Médicaments : Le MIPH a reçu 50 requêtes dénonçant des pratiques illicites des distributeurs

DGI

Le délai de dépôt des déclarations reporté à avril pour les contribuables ne relevant plus du l'IFU

Le délai de dépôt des déclarations pour les contribuables ne relevant plus du régime de l'IFU, en vertu de la loi de Finances 2022, a été reporté au 20 avril prochain, a annoncé dimanche la Direction générale des Impôts (DGI) dans un communiqué.

PHARMACIE

La 16^{ème} édition du Salon international du 23 au 26 février à Alger

La 16^{ème} édition du Salon international de la pharmacie en Algérie «SIPHAL 2022», se tiendra du 23 au 26 février courant au Palais des expositions (Pins maritimes) à Alger avec la participation de pas moins de 150 exposants nationaux et étrangers, ont indiqué ses organisateurs dans un communiqué.

CULTURE

Le réalisateur Djamel Bendeddouche n'est plus

Le cinéaste Djamel Bendeddouche, réalisateur du film «Arezki, l'insoumis», est décédé dans la nuit de samedi à dimanche, à Alger, à l'âge de 80 ans, a-t-on appris auprès du Centre national de la cinématographie et de l'audiovisuel.



Arkab participe à la réunion ministérielle extraordinaire du GECF à Doha

Approvisionner l'Europe en gaz, l'Algérie prend déjà les devants !

A la veille de l'ouverture des travaux du 6^{ème} Sommet des chefs d'Etat et de gouvernement du Forum des pays exportateurs de gaz (GECF), en marge duquel est programmée la réunion ministérielle extraordinaire du GECF, organisés conjointement à Doha, capitale du Qatar, le nouveau secrétaire général de cette organisation, Mohamed Hammel, a qualifié la conjoncture actuelle de favorable pour les 11 pays membres du GECF, dont l'Algérie.

« Le 6^{ème} Sommet du GECF se tient à un moment opportun : le monde a commencé à se remettre des conséquences néfastes et dramatiques de la pandémie de Covid-19 », a-t-il indiqué, dans un message publié sur leur site officiel, ajoutant que « les marchés des produits de base en général, et les marchés du gaz naturel en particulier, ont connu les fluctuations d'une extrême volatilité ». L'heure est au renforcement de la coopération multilatérale dans le secteur gazier, devenue, par la force des circonstances actuelles, une priorité dans la politique de développement de l'industrie gazière afin de produire des quantités suffisantes pour couvrir la demande croissante en GNL. L'Europe cherche depuis des mois une alternative au gaz russe afin de sécuriser ses approvisionnements en cas de guerre entre l'Ukraine et la Russie, qui est un membre important du GECF. Également présent à ce 6^{ème} Sommet durant lequel, les participants discuteront des projets d'investissements et des perspectives de coopération futures. Certains pays membres du GECF, à l'instar de l'Algérie et de la Russie, ont procédé, quelques jours précédents cette rencontre, à la signature d'un accord pour « la réalisation d'opérations de forage de 24 nouveaux puits ainsi que la réalisation d'une unité de traitement pour la production de gaz naturel ». Toute la production sera destinée à l'exportation a souligné la compagnie publique des hydrocarbures, Sonatrach qui vient de relancer ses projets d'investissement avec le groupe russe Gazprom. L'objectif est d'intensifier les investissements du premier pays exportateurs de gaz naturel dans



■ Chaque pays a mis en place une stratégie efficace pour maintenir son volume de production et protéger ses parts du marché. (Photo: D.R)

le domaine et développer davantage les infrastructures gazières (terminaux méthaniers, réseaux de transports et gazoducs, bac de stockage...) pour faciliter sa circulation vers l'Europe, particulièrement. Ces projets sont un argument fort en faveur de

Prix du pétrole Rebondissement au rythme des nouvelles sur l'Ukraine

Les cours du pétrole ont rebondi, vendredi, au rythme des nouvelles sur l'Ukraine, notamment la multiplication de heurts entre séparatistes pro-russes et armée ukrainienne dans l'Est du pays. Le prix du baril de Brent ou brut de mer du Nord faisant office de référence en Europe, pour livraison en avril, le plus échangé à Londres, a engrangé 0,61% à 93,54 dollars. A New York, le baril de West Texas Intermediate (WTI), avec échéance en mars, a, lui, abandonné 0,75%, pour clôturer à 91,07 dollars, pour son dernier jour d'utilisation comme contrat de référence. Le contrat d'avril, qui concentrait vendredi le quintuple des volumes de celui de mars, a fini, lui, en légère hausse, de 0,18%, à 90,21 dollars. Les cours avaient démarré la séance en fort recul, le Brent ou brut de mer du Nord, qui est une variation de pétrole brut faisant office de référence en Europe, coté sur l'Inter Continental Exchange (ICE), place boursière spécialisée dans le négoce de l'énergie.

Devenant le premier standard international pour la fixation des prix du pétrole, menaçant même de repasser en dessous du seuil symbolique de 90 dollars, mis sous pression par la perspective d'un possible accord sur le programme nucléaire iranien. Le projet d'accord actuellement sur la table, rapportait l'Agence Reuters, ne prévoit, néanmoins, le rétablissement des exportations de pétrole par l'Iran que dans un second temps, ce qui repousserait à plusieurs mois la perspective de voir les barils iraniens soulager le marché. Selon le secrétaire américain à la Défense Lloyd Austin, les troupes russes seraient plus nombreuses que jamais aux abords de l'Ukraine et se rapprocheraient de la frontière. La situation ukrainienne, a fait valoir, dans une note, Edward Moya, analyste d'Oanda, a totalement détourné l'attention du marché, qui n'a plus en tête à quel point le marché du pétrole est tendu si l'on occulte ce dossier géopolitique.

Le 16 janvier dernier, les prix du Brent et du WTI ont atteint leur plus haut niveau depuis plus de sept ans, dopés par des perturbations de l'offre, de vives tensions géopolitiques et une remontée de la demande, malgré le variant Omicron. La matinée, le baril de Brent de la mer du Nord se négociait pour 87,60 dollars, après avoir grimpé jusqu'à 88,13 dollars plus tôt en séance. Il a ainsi allégrement dépassé son niveau d'octobre 2014 (86,74 dollars) dès la matinée en Asie, un jour après avoir rattrapé son niveau d'octobre 2018. Pour ce qui est du baril américain de WTI, ce dernier s'échangeait pour 85,25 dollars, après avoir atteint 85,74 dollars un peu plus tôt, dépassant son pic d'octobre dernier (85,41 dollars) qui était un record depuis 2014.

l'augmentation de la production nationale du GNL, considéré comme un allié de l'environnement et l'énergie de l'avenir. Chaque pays a mis en place une stratégie efficace pour maintenir son volume de production et protéger ses parts du marché. Les stratégies de l'Algérie, du Qatar et de la Russie pour le développement de ce secteur ont toujours fait l'objet de comparaisons et d'évaluation depuis plusieurs décennies. Dépassée par le Qatar, aujourd'hui, premier exportateur mondial du gaz naturel, alors qu'elle n'est qu'à la 9^{ème} place après avoir été le premier pays à exporter le GNL en 1964, l'Algérie veut retrouver ses jours de gloire. Il faudrait faire face à la concurrence et à l'évolution du marché, devenu volatile ou sceller de nouvelles alliances ! L'autre option à méditer.

L'Algérie prend déjà les devants et veut profiter de la crise actuelle, malgré des problèmes techniques ou logistiques, pour répondre à la demande des pays européens qui cherchent désespérément une alternative au gaz russe. Jouer ainsi sur sa proximité et les prix. Un fournisseur idéal ; mais il faudrait gagner la confiance des clients européens qui, pour couvrir cette pénurie, ont fait appel au Qatar. Ce dernier a indiqué qu'il « ne pourrait pas à lui seul sauver l'Europe si la Russie venait à interrompre ses livraisons de gaz dans le contexte de la crise autour de l'Ukraine », selon les dernières déclarations de son ministre de l'Energie. Ce qui laisse croire en la volonté du Qatar de collaborer avec ses alliés, membres du GECF, pour approvisionner le marché européen en gaz naturel et même les Etats-Unis. Une occasion aussi pour pousser ces pays consommateurs et demandeurs à investir davantage dans le développement de cette ressource, négligée. Le ministre de l'Energie et des Mines, Mohamed Arkab, a souligné cette problématique lors de la 23^{ème} réunion ministérielle du GECF, en 2021.

« La pénurie de gaz démontre la nécessité d'investir davantage dans le gaz naturel comme un marché abondant et bon, source d'énergie flexible pour atteindre l'égalité énergétique pour toutes les parties du monde de manière durable », a-t-il indiqué. Il a été convenu, lors de cette même réunion que « l'Algérie accueillera le 7^{ème} Sommet des chefs d'Etat et de gouvernement du Forum des pays

REPÈRE

Patronat

Le CREA vise la mutualisation des compétences autour du patriotisme économique

La création du Conseil du renouveau économique algérien (CREA), nouveau syndicat patronal initié par 70 membres fondateurs, vise la mutualisation des compétences et des ressources autour du «patriotisme économique», a indiqué samedi à Alger le président du Conseil, Kamel Moula. «Complémentarité, mutualisation des compétences et des ressources, patriotisme économique sont les fils conducteurs de notre organisation», a affirmé M. Moula dans un discours prononcé lors de la cérémonie de lancement de cette nouvelle organisation patronale. Cette initiative fait suite à la conférence nationale sur la relance industrielle de décembre dernier, «au cours de laquelle, le président de la République a insisté sur la mobilisation de toutes les compétences pour booster l'économie nationale», a-t-il expliqué. «Depuis cette date, nous avons été plusieurs chefs et dirigeants d'entreprise à nous concerter pour trouver le meilleur outil de mobilisation des opérateurs économiques. Et, unanimement, entreprises publiques et entreprises privées, nous avons fait le choix de l'union pour constituer une force de proposition et d'action avec pour un objectif commun, le renouveau économique de notre pays», a-t-il déclaré. Pour s'inscrire dans le renouveau économique, M. Moula estime que «l'Algérie de demain a besoin d'infrastructures logistiques notamment portuaires adaptées, d'une agriculture et d'un secteur de la pêche capables d'assurer la sécurité alimentaire du pays et d'alimenter l'industrie agroalimentaire, tout en développant l'exportation». L'Algérie a également besoin, souligne-t-il, d'une industrie manufacturière «compétitive, créatrice de richesse et forte en intégration, basée sur la mise en valeur des ressources nationales». De plus, il est nécessaire de mettre en oeuvre, selon le président du CREA, d'une économie «ambitieuse, mise au diapason des progrès technologiques et numériques, fondée sur la connaissance, l'innovation et les start-ups, et ce, en assurant des services performants à même de soutenir une croissance économique élevée et un système bancaire modernisé».

exportateurs de gaz (GECF) à Alger en 2023 ».

Aujourd'hui, M. Arkab prend part à la réunion ministérielle du GECF, à Doha, durant laquelle, les participants évalueront les progrès marqués depuis la précédente rencontre et se pencheront sur le nouveau rapport annuel du GECF », Global Gas Outlook .

Samira Takharboucht

Voir sur Internet www.lnr.dz.com

Visite du Président Tebboune au Qatar

Coopération bilatérale et action arabe commune à l'ordre du jour

Le tweet publié par l'émir de Qatar, Tamim ben Hamad Al-Thani, à l'occasion de la visite d'Etat qu'a effectuée, samedi et dimanche, le Président Abdelmadjid Tebboune dans ce pays, donne une indication sur le contenu des entretiens qu'ils ont eus, dimanche.

Des entretiens bilatéraux élargis aux ministres et responsables des deux pays ont eu lieu avant que le président de la République et l'émir du Qatar s'entre-tiennent en tête-à-tête. A l'issue de ces entretiens, Cheikh Tamim ben Hamad Al-Thani a offert un déjeuner en l'honneur du Président Tebboune et de la délégation qui l'accompagne. «Au Qatar, nous sommes fiers de nos relations avec nos frères d'Algérie. Je travaille avec mon frère, Son Excellence le Président Abdelmadjid Tebboune, à renforcer la coopération bilatérale pour répondre aux aspirations des deux peuples frères», a écrit l'émir du Qatar dans un tweet relayé par les médias. «Aujourd'hui,



■ L'émir du Qatar: «Aujourd'hui, nous avons abordé l'action arabe commune et les moyens de la renforcer et de l'activer pour faire face aux défis» (Photo : D.R)

nous avons abordé l'action arabe commune et les moyens de la renforcer et de l'activer pour faire face aux défis», a-t-il fait savoir. L'Agence de presse qatarie (QNA) a souligné le caractère «exceptionnel» de la visite du Président Tebboune au Qatar et fait ressortir son timing : avant la tenue du Sommet arabe qu'abritera l'Algérie et au moment de la tenue du 6^{ème} Sommet des chefs d'Etat membres du Forum des pays exportateurs de gaz (GECF), «sachant que les deux pays figurent parmi les grands producteurs et exportateurs du gaz naturel dans le monde et sont des Etats pivots au sein de la Ligue arabe et sur la scène régionale». Pour QNA, la visite et les discussions devront contribuer au «développement et au renforcement des relations entre Doha et Alger dans plusieurs domaines, en sus de mobiliser davantage d'appui et de soutien aux questions arabes et

internationales autour desquelles les deux pays partagent la même vision». Les relations entre l'Algérie et le Qatar sont fondées sur «le respect mutuel, la concertation et la coordination permanente autour des questions d'intérêt commun», a indiqué l'Agence, soulignant que ces relations «historiques» se sont renforcées et ancrées davantage à travers les visites échangées par les dirigeants des deux pays.

Au cours de la deuxième journée de sa visite, le Président Tebboune devait recevoir Cheikh Khalid bin Khalifa bin Abdulaziz Al-Thani, Premier ministre et ministre de l'Intérieur qatari, qui devait lui rendre une visite de courtoisie, ainsi que le Président du conseil de la Shura, Hassan bin Abdulla Al-Ghanim. Le président de la République devait rencontrer également les représentants de la communauté algérienne au Qatar. A l'issue de cette

visite d'Etat, le Président Tebboune participera au 6^{ème} Sommet des chefs d'Etat et de gouvernement du Forum des pays exportateurs de gaz (GECF), qui se tiendra mardi à Doha. Le président de la République était arrivé samedi soir à Doha, pour une visite d'Etat de deux jours. Il a été accueilli, à l'aéroport international de Doha, par l'Emir Cheikh Tamim ben Hamad Al-Thani, et de hauts responsables qataris. Le Président Tebboune est accompagné d'une délégation ministérielle composée des ministres des Affaires étrangères et de la communauté nationale à l'étranger, de la Justice, Garde des Sceaux, de l'Energie et des Mines, de l'Agriculture et du développement rural, de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la ville, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique et de la Solidarité nationale, de la famille et de la condition de la femme.

Lakhdar A.

BRÈVE

Intérieur

Affectation des postes vacants aux bénéficiaires du DAIP et du PID

Le secteur de l'Intérieur veille à affecter les postes vacants aux bénéficiaires des dispositifs d'aide à l'insertion professionnelle (DAIP) et d'insertion sociale (PID), a affirmé dimanche à Alger le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Kamal Beldjoud. Présentant les principaux axes relatifs à la mise en œuvre des affectations consacrées à son secteur au titre de l'exercice 2019, devant la commission des finances et du budget de l'Assemblée populaire nationale (APN), le ministre a expliqué que le secteur s'attachait à «l'exploitation des postes vacants en fonction des besoins réels de ses services en application de la politique du Gouvernement en la matière notamment en ce qui concerne l'affectation des postes vacants aux bénéficiaires du DAIP et du PID.

Il a également insisté sur l'élaboration rigoureuse et précise des prévisions financières tout en définissant les affectations financières dans la limite des besoins réels fixés a priori, en vue de garantir la crédibilité des prévisions et d'éviter, ainsi, de réserver des affectations sans les consommer notamment en cette conjoncture, marquée par la baisse des ressources financières qui implique la rationalisation des dépenses».

Agence

Coopération bilatérale

Quatre accords signés entre l'Algérie et le Qatar

La visite d'Etat de deux jours que le Président Abdelmadjid Tebboune a effectuée, samedi et dimanche, au Qatar à l'invitation de l'Emir de l'Etat du Qatar, Cheikh Tamim ben Hamad Al-Thani, a été conclue, dimanche, par la signature de quatre accords bilatéraux. Le premier accord portant sur l'établissement de concertations politiques et la coordination entre les ministères des Affaires étrangères des deux pays, a été signé par le ministre des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, Ramtane Lamamra et le cheikh Mohammed ben Abderrahmane Al-Thani, vice-Premier ministre et ministre des Affaires étrangères du Qatar.

Le deuxième accord qui a trait à la coopération juridique et judiciaire en matière pénale entre les deux gouvernements, a été signé par le ministre de la Justice, Garde des Sceaux Abderrachid Tabi, et le procureur général du Qatar, bin Saad Al Nuaimi. La ministre de la Solidarité nationale, de la famille et de la Condition de la femme, Kaouter Krikou et la

ministre qatarie du Développement social et de la Famille, Mariam Bint Al-Misnad ont procédé à la signature d'un accord dans le domaine du développement social et de la famille. Dans le domaine de l'enseignement, le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Abdelbaki Benziane, et la ministre de l'Education et de l'Enseignement supérieur du Qatar, Buthaina Bint Ali Al Jabr Al-Nuaimi, ont procédé à la signature du deuxième programme exécutif en matière d'enseignement supérieur et de recherche scientifique et technologique en vertu de l'accord de coopération dans les domaines éducatif et scientifique entre les Gouvernements des deux pays pour les années scolaires (2022-2025).

Le Président Tebboune et l'émir du Qatar ont présidé la cérémonie de signature de ces documents, au Palais princier Qatari, en présence, côté algérien, des membres de la délégation qui accompagne le Président Tebboune dans sa visite, et côté qatari, du représentant personnel de l'émir

et de plusieurs ministres. Les deux accords bilatéraux signés dans le domaine de la justice et celui de l'enseignement supérieur, avaient fait l'objet de rencontres entre les ministres concernés des deux pays, à Alger, à l'occasion de la visite des ministres qatari dans notre pays.

Ainsi, l'accord dans le domaine de la justice a été précédé, il y a un mois, par un mémorandum d'entente pour la coopération juridique signé, à Alger, entre l'Algérie et le Qatar, côté algérien par le ministre de la Justice, Garde des Sceaux, Abderrachid Tabi et du côté qatari par son homologue Messaoud Ben Mohamed el Amiri. Pour ce qui est de l'accord dans le domaine de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique, des discussions avaient eu lieu, à ce sujet, au début de ce mois à Alger, entre le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Abdelbaki Benziane, et l'ambassadeur du Qatar en Algérie, Abdulaziz Ali Naama Al Naama, qu'il avait reçu.

L. A.

ARTE

Hassan Kacimi, à la radio nationale :

«Les attaques cycliques médiatiques françaises visent à déstabiliser le pays»

Abordant la récente diffusion sur la «Chaîne publique française», Arte, de la série «Alger confidentiel», le politologue et expert en questions géopolitiques et des migrations, M. Hassan Kacimi a indiqué que ces attaques régulières médiatiques françaises visent à déstabiliser le pays. Selon lui, «il n'y a absolument rien de confidentiel dans ce qui a été diffusé dans cette série», précisant que la rediffusion du feuilleton a eu pour but de remettre à l'ordre du jour la thèse révolue du «Qui tue qui?» par l'instrumentalisation de la tragédie nationale à des fins subversives.

«Ce dossier de l'assassinat des moines de Tibhirine qui revient d'une manière cyclique, a pour objectif de dénigrer, discréditer et affaiblir l'Algérie, parce qu'il y a des enjeux géostratégiques régionaux très importants», a ajouté l'intervenant. Intervenant sur les ondes de la Chaîne III de la radio nationale, M. Kacimi a noté également à ce sujet que «le feuilleton de déstabilisation de l'Algérie prend toutes ses formes, y compris celle subversive, et revient de manière régulière à chaque fois que l'Algérie est sur la bonne voie et entretient des relations très fortes sur les plans international et régional». Revenant sur la thèse de «Qui tue qui?», l'intervenant a précisé que cette dernière a été montée de toute pièce avec des avoués, des délinquants et des repris de justice qui se sont réfugiés à Paris. Cependant, de grosses pointures du contre-espionnage français à l'image de Yves Bonnet l'ont démonté et ont affirmé que «l'Armée algérienne n'avait absolument rien à voir avec l'assassinat des moines de Tibhirine certifiant qu'ils l'ont bien été par les groupes terroristes».

Le politologue a ajouté en sus que «la thèse française qui faisait valoir que ces moines ont été tués par des balles à partir d'un hélicoptère militaire algérien est complètement fautive et aucune trace d'impact n'a été trouvée sur le corps des moines». Ce qui fait, a-t-il souligné, que «la thèse sioniste» de «Qui tue qui?» ne tient pas la route.

«Aussi des journalistes français qui avaient mené des investigations sur le terrain avaient aussi été dans le sens contraire de cette thèse». A ce titre, il cite le défunt journaliste Didier Contant qui, une fois rentré en France avec des conclusions remettant en cause la démarche et la stratégie de certains lobbies français, a connu une fin tragique, une mort suspecte qu'on a faite passer pour une chute accidentelle.

Manel Z.

Neuf terroristes neutralisés et 62 collaborateurs appréhendés Les détachements de l'ANP entament l'année 2022 avec force

L'élimination récente de sept terroristes à Skikda, à l'Est du pays, suite à une opération antiterroriste menée par les forces de l'Armée nationale populaire (ANP) dans les forêts d'Oued Edouar, dénote la grande volonté et la détermination infatigable de l'ANP à combattre le terrorisme. Une opération de qualité pour ce début de l'année 2022.

La guerre au terrorisme est permanente. L'opération antiterroriste de haute qualité des forces de l'ANP à Skikda vient nous rappeler que la lutte contre le fléau du terrorisme est toujours active. En effet, le 19 février passé, « sept dangereux terroristes ont été abattus à Skikda. Grâce à l'exploitation efficace de renseignements, des détachements de l'Armée Nationale Populaire ont abattu, dans la matinée de samedi 19 février dernier, sept terroristes, suite à une opération de fouille et de ratissage menée au niveau de la forêt de Oued Edouar, commune de Béni Zid, daïra de Collo, wilaya de Skikda en 5^{ème} Région Militaire », a rapporté un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN). « Cette opération, toujours en cours, signale ledit communiqué, a permis de récupérer six pistolets mitrailleurs de type Kalachnikov, un fusil à lunette, des quantités considérables de munitions, des moyens de communication, ainsi que des vêtements, des médicaments et d'autres effets », a ajouté la même source.

Cette nouvelle opération réalisée contre les groupes terroristes qui sont affiliés à Al Qaida au Maghreb Islamique (AQMI) consolide, surtout, la dynamique des résultats



Le bilan de l'ANP fait part du démantèlement d'un réseau terroriste lié à l'organisation criminelle de «Rachad» et un autre réseau terroriste lié à l'organisation terroriste MAK a été également démantelé. (Photo : DR)

lumineux réalisés par les différentes unités de l'Armée Nationale Populaire depuis le début de l'année en cours. Autrement dit, entre le 1^{er} janvier au 20 février 2022, les forces de l'Armée ont abattu sept terroristes, tandis que deux autres se sont rendus aux autorités militaires de la 6^{ème} Région Militaire de Tamanrasset, alors que 62 éléments de soutien (collaborateurs) aux groupes terroristes ont été, à leurs tours, arrêtés au cours de la même période.

Le 13 février dernier, deux terroristes se sont rendus avec leurs armes à la 6^{ème} Région Militaire de Tamanrasset. Il s'agit des dénommés «El-Toudji Brahim» et «Arbiladmi Mohamed». « Lesdits terroristes qui ont rallié en 2012, les groupes terroristes actives dans la région du Sahel, avaient, en leur possession, un pistolet mitrailleur de type Kalachnikov, un fusil semi-automatique de type MAS-32, ainsi que deux chargeurs de munition et 32 balles », a indiqué un communiqué du MDN.

La reddition des deux terroristes

reflète, par ailleurs, les difficiles conditions auxquelles sont livrées les jeunes terroristes une fois qu'ils rallient les groupes terroristes au Sahel. Concernant les 62 éléments de soutien, ces derniers ont été arrêtés dans le cadre des investigations approfondies conclues par des perquisitions des domiciles. Le 15 février dernier, des détachements de l'ANP ont arrêté neuf éléments de soutien aux groupes terroristes dans des opérations distinctes à travers le territoire national.

Une semaine avant, plus précisément le 8 février passé, des détachements de l'ANP ont arrêté sept éléments de soutien aux groupes terroristes dans des opérations distinctes à travers le territoire national. Puis, du 26 janvier au 1^{er} février passé, huit autres éléments de soutien ont été arrêtés par les forces de l'ANP dans le cadre de plusieurs perquisitions.

Durant les dix premiers jours du mois de janvier passé, 26 éléments de soutien aux groupes terroristes ont été arrêtés par l'ANP respectivement à Ain Defla et

Bouira, il s'agit du plus grand nombre d'arrestations réalisé en si peu de temps. Aussi, durant le 21 janvier dernier, un détachement de l'ANP à découvert, lors d'une patrouille de reconnaissance à Bordj Badji Mokhtar dans la 6^{ème} Région Militaire, une cache contenant sept systèmes de contrôle de détonation à distance, une grenade, neuf chaînes de munitions, des capsules de détonation, et plus de 285 balles de différents calibres.

Rappelons qu'en 2021, le bilan de l'ANP faisait état de l'élimination de neuf terroristes, huit autres ont été capturés et six autres se sont rendus de leur propre gré, tandis que 222 éléments de soutien aux groupes terroristes ont été démaqués. Aussi, le bilan de l'ANP fait part du démantèlement d'un réseau terroriste lié à l'organisation criminelle de «Rachad» et un autre réseau terroriste lié, cette fois, à l'organisation terroriste MAK a été également démantelé au cours de l'année précédente.

Sofiane Abi

4^e Conférence du Parlement arabe au Caire La nécessité d'une coopération intensifiée pour la lutte contre le terrorisme

Le président de l'Assemblée populaire nationale (APN), Brahim Boughali a appelé, depuis Le Caire, à la nécessité d'intensifier la coopération et d'actualiser les stratégies relatives à la lutte contre le terrorisme, a indiqué avant-hier un communiqué de la Chambre basse du Parlement.

Dans une allocution prononcée à l'occasion de la 4^e Conférence du Parlement arabe qui s'est tenue au siège de la Ligue arabe au Caire, M. Boughali a mis en garde contre ce fléau qui a pu, selon lui, s'adapter « aux mesures prises pour le contrecarrer et assécher ses sources de financement ».

Soulignant l'importance de garantir la paix et la sécurité dans les pays de la région, M. Boughali a insisté sur « la nécessité de faire entendre la voix du monde arabe, en pleine course effrénée des événements à l'échelle internationale et la lutte impitoyable des pays pour l'hégémonie ».

En ce qui concerne la coopération économique, M. Boughali a appelé à « se préparer collectivement à la période post-Covid, en vue de relancer le développement socio-économique », a ajouté le même document. Abordant ainsi la question palestinienne, le

président de l'APN a réitéré « la solidarité de l'Algérie avec le peuple palestinien qui souffre encore de la répression de l'occupation sioniste, au vu et au su de la communauté internationale ».

« L'Algérie réitère son plein soutien au peuple palestinien en vue d'exercer ses droits légitimes et bâtir son Etat indépendant avec Al Qods pour capitale », a-t-il soutenu.

En outre, M. Boughali a affirmé au terme de son allocution « l'attachement du président de la République, Abdelmadjid Tebboune à faire réussir le prochain Sommet arabe qui sera rassembleur et unificateur dans l'objectif d'instaurer une solidarité arabe, de poursuivre la réforme de la Ligue arabe à même de conférer davantage de crédibilité à l'action arabe commune ».

Le président de l'APN a également pris part aux travaux de la 32^e Conférence de l'Union interparlementaire arabe (UIPA), qui s'est tenue les 17 et 18 février en cours au Caire. Le même responsable, s'est entretenu, en marge de ces rencontres, avec certains de ses homologues sur des questions intéressant le monde arabe et sur la coopération interparlementaire.

D'autre part, le secrétaire général de l'Assemblée populaire nationale (APN), Khenouf Azeddine, a été élu, lors de la même réunion, membre du Comité exécutif de l'Association des secrétaires généraux des parlements arabes, a indiqué un communiqué de l'ANP. L'Association des secrétaires généraux des parlements arabes qui a été créée en 1995, est une institution de l'Union interparlementaire arabe (UIPA), et elle compte parmi ses membres tous les secrétaires généraux des parlements arabes, a souligné la même source.

Par ailleurs, le Parlement arabe a choisi le projet des Emirats Mars Mission, Hope Probe, comme meilleur projet arabe pour réaliser le développement durable pour 2021. Il a été choisi dans le cadre de trois grands projets arabes, qui sont considérés comme un modèle arabe pour les projets d'investissement et de développement.

Cette décision a été prise lors de la quatrième Conférence du Parlement arabe et des chefs des Conseils et parlements arabes, en présence des membres de la délégation de la division parlementaire des EAU et du groupe du Parlement arabe.

Manel Z.

DOUANES

Recettes douanières en 2021

Plus de mille milliards de DA

Le directeur de la législation, de la réglementation et des systèmes douaniers, à la Direction générale des Douanes (DGD), Adel Habsa a révélé, hier dimanche, à Alger, que les recettes douanières de l'Algérie s'étaient établies à 1.036 milliard de dinars en 2021. « Cela représentait une part importante des recettes ordinaires du Trésor public », a-t-il indiqué.

S'exprimant sur les ondes de la Chaîne I de la Radio algérienne dont il était l'invité de l'émission « La Matinale », Adel Habsa a fait cas de l'enregistrement d'une légère augmentation par rapport à l'année 2020, au cours de laquelle le montant de 1.000 milliards de DA a été collecté.

« Ce montant concrétise les objectifs fixés à l'avance, notamment dans les lois de Finances et complémentaires pour l'année 2021 », a-t-il fait remarquer.

Interrogé sur la loi de Finances en vigueur et ses effets sur le secteur douanier, l'invité de l'émission « La Matinale » de la Chaîne I de la Radio algérienne a fait savoir que cette loi prévoyait un ensemble de procédures.

Notamment, a observé Adel Habsa, celles liées à la clarification des missions de l'administration douanière d'une manière qui lui permettrait de mieux s'acquitter de ses tâches de contrôle. Mais aussi celles visant à régler la situation des marchandises dans les différents entrepôts et zones de transit. Ce qui permettra, a-t-il poursuivi, aux autorités douanières d'agir rapidement en émettant des demandes de vente avant le prononcé du jugement.

S'agissant de transfert illicite vers l'étranger de devises et le trafic de psychotropes, le responsable à la direction générale des douanes a révélé que plus de 500.000 euros et 1.400.000 comprimés hallucinogènes ont été saisis en 2021. « Durant l'année 2021, les autorités douanières ont mené plus de 1.200 opérations au cours desquelles plus de 500.000 euros et 1,4 million de comprimés psychotropes ont été saisis, ainsi qu'un nombre important de voitures », a poursuivi le directeur de la législation, de la réglementation et des systèmes douaniers.

Enfin, s'agissant du projet de numérisation approuvé par la DGD, l'intervenant explique que ce programme vise à numériser toutes les procédures douanières afin qu'elles soient transparentes, rapides et, intégrées. Fin novembre dernier, les services de la Police aux frontières (PAF) de l'aéroport international Houari-Boumediène d'Alger, ont mis en échec, une tentative de transfert illicite vers l'étranger d'un montant en devise et arrêté deux individus qui s'approprièrent à quitter le territoire national à destination de l'aéroport de Dubaï.

La vigilance des éléments de la PAF de l'aéroport international Houari-Boumediène, a indiqué un communiqué des services de la Sûreté nationale, a permis l'arrestation des deux suspects et la saisie de 118.500 euros en liquide. « Après parachèvement des formalités légales, les deux mis en cause ont été présentés devant les juridictions compétentes », a précisé la même source.

Rabah Mokhtari

INFO EXPRESS

Revenus fonciers

Du nouveau pour l'IRG

La Direction Générale des Impôts (DGI) porte à la connaissance des personnes réalisant des revenus provenant de la location, à titre civil, de propriétés bâties et non bâties, que les revenus provenant des contrats de prêt à usage conclus entre les ascendants et descendants de premier degré, ne sont désormais plus imposables en matière d'IRG/revenus fonciers. La DGI tient à rappeler que les revenus fonciers sont imposables au lieu de situation du bien loué : les loyers provenant de la location à usage d'habitation, quelle que soit la nature du bien loué, à savoir collectif ou individuel 7%, les revenus provenant de la location de locaux à usage commercial ou professionnel, non munis de mobiliers ou de matériels, ainsi que ceux provenant des locations au profit des sociétés 15% et les revenus provenant de la location des propriétés non bâties 15% et les revenus provenant de la location des propriétés non bâties à usage agricole 10%. Toutefois, ajoute la DGI, lorsque le montant annuel des loyers dépassé 600.000 DA, le taux applicable est de 7%, quelle que soit la nature du loyer perçu. Cette imposition constituera un crédit d'impôt déductible de l'imposition définitive en matière d'IRG au lieu de situation du domicile fiscal du contribuable. Les revenus fonciers doivent être déclarés dans les vingt (20) premiers jours du mois qui suit celui de la perception des loyers, en s'acquittant des droits y correspondant, auprès de la recette des impôts du lieu de situation du bien loué, suivant une déclaration tenant lieu de bordereau-avis de versement, série G n°51. ■

Alger

Clôture de la 17^e édition du Prix international de récitation du Coran

La 17^e édition du Prix international d'Alger de récitation du Coran, qui est le 1^{er} prix dans le monde arabe et musulman a avoir été organisé via visioconférence, a été clôturée samedi dernier à Alger, a indiqué un communiqué du ministère des Affaires religieuses et des Wakfs. Dans une déclaration à l'APS à l'issue de la cérémonie de clôture, le directeur de l'enseignement et des concours coraniques, Messaoud Miad, a fait savoir que «cette édition, qui a vu la participation de 49 pays et qui s'est déroulée dans de bonnes conditions, était le 1^{er} prix dans le monde arabe et musulman a avoir été organisé via visioconférence».

«Nous nous attendons à ce que d'autres pays suivent l'exemple de l'Algérie en organisant des concours de récitation de Coran via visioconférence, notamment que cette édition s'est déroulée dans de bonnes conditions selon les membres du jury qui ont affirmé que toutes les conditions étaient réunies pour mettre tous les concurrents au même pied d'égalité», a poursuivi le même res-



ponsable. Et d'ajouter : «les communications entre les concurrents via les technologies mises en place à travers les sièges des diplomaties de l'Algérie dans les pays de ces derniers n'ont connu aucune coupure, sauf dans certains cas où des problèmes de son et d'image ont été enregistrés ce qui a nécessité de prévenir les participants qui ont eu droit à une nouvelle chance». Quant au niveau

de concurrence, M. Miad a précisé qu'il était «assez élevé» et que certains concurrents avaient montré tout leur talent dans la récitation et la psalmodie, en attendant «l'annonce des noms des lauréats de cette édition en fin du mois de février courant lors d'une cérémonie officielle coïncidant avec la célébration de la nuit d'Al Isrâ wa El-Mi'raj (ascension du prophète Mohamed QLSL)».

Médicaments

Le MIPH a reçu 50 requêtes dénonçant des pratiques illicites des distributeurs

Le ministère de l'Industrie pharmaceutique (MIPH) a reçu 50 requêtes émanant des pharmaciens d'officine pour dénoncer des pratiques illicites de certains distributeurs, telles que la vente concomitante, a indiqué samedi le ministère dans un communiqué. Ces requêtes reçues via l'email requetemedic@miph.gov.dz «sont actuellement prises en charge par l'inspection générale du ministère», note la même source. En outre, les équipes d'inspection relevant de l'inspection générale du ministère et celles relevant des brigades mixtes ministère du Commerce-MIPH, ont effectué durant la période allant du 13 au 17 février en cours, 15 visites d'établissements

pharmaceutiques de distribution dans le Centre, l'Est et l'Ouest du pays, dans le cadre de la lutte contre les pratiques illégales de spéculation, de rétention ou de ventes concomitantes. Lors de ces visites d'inspection, «il a été constaté un respect satisfaisant des dispositions de la réquisition du 18 janvier 2022», visant à garantir la disponibilité et l'approvisionnement continu des pharmacies d'officine en produits pharmaceutiques inscrits au protocole thérapeutique Covid-19, souligne le communiqué.

Les équipes d'inspection ont effectué également, durant la même période, 63 visites, dans le cadre du trai-

tement des dossiers de demande d'agrément des différents établissements pharmaceutiques en vue de leur mise en conformité avec les dispositions du décret exécutif n° 21-82 relatif aux établissements pharmaceutiques et les conditions de leurs agrément. Les équipes ont visité 44 établissements pharmaceutiques de distribution au Centre du pays, 10 à l'Est et 9 à l'Ouest. Par ailleurs, la commission technique d'études des dossiers d'agrément, présidée par le Dr Bachir Alouach, directeur des activités pharmaceutiques et de la régulation au MIPH, a tenu le mercredi 16 février sa troisième réunion périodique. ■

INFO EXPRESS

**Patronat
Création d'un Conseil du renouveau économique algérien (CREA)**

Un Conseil du renouveau économique algérien (CREA), une nouvelle organisation syndicale patronale qui aspire à contribuer «activement» à la transition économique de l'Algérie, a été créé samedi dernier à Alger, à l'initiative de dirigeants d'entreprises nationales publiques et privées, rapporte l'agence Aps. Réunis en assemblée générale constitutive au Centre international des conférences (CIC, Abdelatif-Rahal), les membres fondateurs du CREA ont élu le Directeur général des laboratoires Vénus, Kamel Moula, comme président pour un mandat de trois (3) ans, a annoncé M. Moula lors d'une conférence de presse sanctionnant l'assemblée, précisant que 29 membres du bureau exécutif ont également été élus lors de cette assemblée générale constitutive. Des entreprises publiques, des entreprises privées, des startups et des entrepreneurs engagés, ont fait le choix de se fédérer pour créer ce nouveau Conseil, car «conscients des opportunités d'émergence économique existantes» et en «prenant acte de la volonté ferme du Président de la République d'établir un climat des affaires serein et attractif et de sa démarche entreprise pour la construction d'une Algérie économiquement nouvelle», ont expliqué les initiateurs du CREA. Le CREA s'attellera à «devenir un acteur important dans notre communauté d'affaires nationale et un vis-à-vis, représentant les entreprises, fort et organisé capable d'établir un dialogue permanent et constructif avec les pouvoirs publics pour offrir aux Algériens de l'emploi, des produits et services de qualité ainsi que du pouvoir d'achat, et soulever les difficultés rencontrées par les opérateurs économiques dans l'exercice de la création de valeur», ont-ils souligné.

**Australie
Assmaah Helal tade les préjugés sur tous les terrains**

Pendant qu'en France, dans le jardin du Luxembourg, des jeunes filles voilées, passionnées de football, ont récemment dribblé contre l'amendement du Sénat qui, sous couvert d'interdire le port de signes religieux lors d'événements sportifs, les ostracise sans autre forme de procès, en Australie, Assmaah Helal peut, elle, montrer toute l'étendue de son talent, ballon au pied, sous son hijab de compétition. Meneuse de jeu hors pair, elle dribble allègrement contre les préjugés sur tous les terrains, sans craindre d'être mise à l'index. ■

Poste et télécommunications

Lancement du concours national de composition épistolaire pour enfants

La 22^e édition du concours national de composition épistolaire pour enfants sera lancée, hier, sur le thème «Crise climatique», en prélude à la participation de l'Algérie à la 51^e édition du concours international de composition épistolaire, a indiqué samedi le ministère de la Poste et des Télécommunications dans un communiqué. Organisé en collaboration avec le ministère de l'Education nationale, le concours invite les enfants à «écrire une correspondance à une personnalité influente, dans laquelle il faut lui expliquer pourquoi il est de son devoir d'agir face

à la crise climatique et comment procéder», et ce, en prélude à la participation de l'Algérie à la 51^e édition du concours international de composition épistolaire pour enfants, organisé par l'Union postale universelle (UPU). Un tel concours se veut un excellent moyen pour développer les capacités de composition épistolaire, de rédaction et d'expression chez les enfants et mettre en avant le rôle social et éducatif de la Poste dans notre vie. Les enfants âgés entre 9 et 15 ans souhaitant participer à ce concours doivent rédiger une lettre dans une des

deux langues nationales, arabe ou tamazight. La composition doit comporter les coordonnées de son auteur (nom et prénom, date et lieu de naissance, numéro de téléphone du parent, niveau scolaire et nom de l'établissement d'enseignement), la date, le destinataire, la formule de salutation, le corps de la lettre et la signature. Chaque candidat ne peut participer qu'avec une seule composition et doit strictement s'en tenir au thème de l'édition et respecter le nombre de mots autorisés (800 mots), note la même source. ■

Demande d'aide financière

Homme, sans revenu, handicapé, diabétique, marié, demande à toute âme charitable de lui venir en aide financièrement afin de lancer un petit projet (vendeur ambulancier) pour pouvoir subvenir aux besoins de ses enfants.

**Allah Le Tout-Puissant
vous le rendra.**

MOB : 07 82 51 96 83

Demande d'aide financière

Dame cancéreuse, démunie, demande à toute âme charitable de lui venir en aide financièrement afin d'effectuer des examens médicaux (échographie analyses, etc.)

MOB : 05 59 31 19 67.

Menace russe

L'Europe plus prudente que Washington

La situation politique et sécuritaire en Ukraine se détériore. Cela arrive au moment où les Occidentaux peinent à parler d'une même voix dans la crise avec la Russie. En face, l'Allemagne a clairement pris ses distances, avant-hier, avec l'assurance affichée par Washington qu'une attaque de l'Ukraine était imminente.



Les Occidentaux peinent à parler d'une même voix dans la crise politique et sécuritaire avec la Russie.

A l'issue d'une réunion du forum G7 que son pays préside actuellement, la ministre des Affaires étrangères allemande Annalena Baerbock, a déclaré : « Dans les situations de crise, le pire est de présumer ou d'essayer de deviner ce qui va se passer ». Le but de la rencontre était précisément de coordonner le camp occidental face à Moscou. La veille, le président américain Joe Biden s'était dit, pour la première fois, « convaincu » que Vladimir Poutine avait décidé d'envahir l'Ukraine « dans les prochains jours », et que la multiplication des heurts visait à créer une « fausse justification » pour lancer l'offensive. « Nous ne savons pas si une attaque est déjà décidée », a commenté Annalena Baerbock dans un ferme recadrage en marge de la Conférence sur la sécurité de Munich, événement annuel qui accueille jusqu'à hier les dirigeants internationaux. Interrogée à plusieurs reprises sur les affirmations américaines, la ministre s'est contentée de répondre : « Nous voyons qu'il existe différents scénarios, que différents scénarios se dessinent. »

« Nous ne pensons pas qu'il faille paniquer », a renchéri un peu plus tard le président ukrainien Volodymyr Zelensky devant un parterre de diplomates et d'experts du monde entier. Par ailleurs, et depuis près de trois mois, par des fuites régulières dans la presse et des déclarations publiques, Washington n'a cessé de sonner l'alerte sur les préparatifs d'une offensive russe en Ukraine. La crainte de Washington s'est transformée en certitude affichée ces dernières heures avec la multiplication des violations du cessez-le-feu entre séparatistes russes et forces ukrainiennes qui se battent depuis 2014 dans l'est de l'Ukraine. Ce scénario de mise en scène de la tension par Moscou inquiète l'Allemagne et les Européens qui s'en sont alarmés à plusieurs reprises. Début février, le chef de la diplomatie européenne Josep Borrell, avait déjà appelé à « éviter » les « réactions alarmistes » dans cette crise au long cours. « La menace contre l'Ukraine est bien réelle », a déclaré samedi Mme Baerbock dont le gouvernement

ne cesse de répéter que Moscou porte « la responsabilité » d'un risque de guerre en Europe. Mais « nous devons avant tout veiller à ne pas être victimes d'une désinformation ciblée », a mis en garde la ministre allemande. Dans ce contexte, le libre accès des observateurs de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE) aux terrains de crise en Ukraine « est essentiel », a-t-elle souligné. « Ils sont en ce moment les yeux et les oreilles de la communauté internationale (...) Ils sont ceux qui peuvent toujours éclairer ce qui se passe réellement sur le terrain », selon Annalena Baerbock. Le président ukrainien a évité pour sa part de trop s'avancer sur les affirmations américaines : « Il m'est difficile de juger comment les États-Unis devraient utiliser leurs renseignements », a-t-il déclaré à Munich. Tout en se disant « reconnaissant » pour les informations partagées par les Américains, il a affirmé faire confiance en priorité « aux services de renseignement ukrainiens, qui comprennent ce qui se passe le long

de nos frontières ». D'autre part, Volodymyr Zelensky avait d'ailleurs décidé de maintenir son déplacement en Allemagne alors que Joe Biden s'était demandé la veille s'il était « sage » qu'il s'absente de son pays dans ce contexte de tensions. « Plus l'Europe et l'Amérique se concerteront, plus nous aurons de succès », a soutenu le chancelier allemand Olaf Scholz samedi, tandis que la vice-présidente américaine, Kamala Harris, célébrait un niveau de cohésion rarement atteint dans le camp occidental. L'ombre du gazoduc Nord Stream 2, qui relie la Russie à l'Allemagne et attend toujours sa certification par l'autorité de régulation allemande du secteur de l'énergie, pourrait cependant ressurgir dans les relations entre Washington et Berlin si de nouvelles sanctions devaient être imposées contre la Russie. Le gouvernement allemand a fini par admettre que le gazoduc controversé ne serait pas épargné en cas de mesures punitives, mais s'est gardé de préciser comment cette infrastructure stratégique serait pénalisée.

Maroc

Les diplômés chômeurs dénoncent la répression des luttes populaires

Les autorités marocaines sont en train de bafouer tous les accords internationaux sur le respect des droits de l'homme, après la répression violente des policiers marocains contre des manifestants, des diplômés sans emplois. L'Association nationale des diplômés chômeurs au Maroc a dénoncé, avant-hier, la répression qui vise les luttes du peuple marocain et réclame l'annulation des « faux-procès » contre les détenus et les chômeurs en particulier. L'Association a souligné dans un communiqué publié à l'issue de son 15e congrès national tenu récemment à Rabat, que « le régime (marocain) n'est ni démocratique ni populaire et continue de mener ses plans visant à nuire au revenu journalier du peuple marocain ». Dans ce contexte, l'Association a indiqué que « la pandémie de Covid-19 a dévoilé le vrai visage du régime qui a profité de cette situation pour imposer l'état d'urgence sanitaire comme solution (à la crise sanitaire) mais au fait, il s'est avéré que c'est un prétexte utilisé par les autorités pour étouffer toutes les voix libres ». « Le simulacre d'élections du 8 septembre 2021 a dévoilé (aussi) que le régime compte sur les capitalistes et les hommes d'affaires pour gérer

la situation, la hausse des prix des matières de première nécessité, le gel des salaires et les attaques menées contre les simples paysans pour s'approprier leurs terres en sont la preuve », selon l'Association marocaine des diplômés chômeurs. « Le secteur de l'emploi n'a pas été épargné par la politique répressive du régime marocain et ce en fixant à 30 ans l'âge de participation aux concours dans la fonction publique et en privant une grande catégorie de licenciés de leur droit légitime à occuper un poste dans la fonction publique », a-t-elle ajouté. Par ailleurs, l'Association marocaine des diplômés chômeurs a dénoncé « les faux-procès contre les militants et militantes marocains et les restrictions sur la liberté d'expression et d'opinion » au Maroc. Enfin, l'Association « a exprimé sa solidarité avec les luttes de tous les peuples en quête de libération et d'émancipation, notamment le peuple palestinien, ainsi qu'avec les luttes de plusieurs franges de la population marocaine, y compris les étudiants, les travailleurs et les paysans » et fait part aussi de « sa solidarité avec tous les détenus politiques et leurs familles », selon le communiqué. ■

RASD - Afrique du Sud

Ghali et Ramaphosa conviennent de renforcer les relations bilatérales

Le président de la République arabe sahraouie démocratique (RASD), Brahim Ghali, et son homologue sud-africain, Cyril Ramaphosa, se sont engagés à renforcer les relations bilatérales entre les deux pays et les deux peuples et à poursuivre leur coordination sur plusieurs questions d'intérêt commun, au cours de leur rencontre en marge des travaux du sommet de l'Union européenne (UE) et de l'Union africaine (UA), tenu jeudi et vendredi à Bruxelles. Selon l'agence de presse sahraouie, SPS, les entretiens entre MM. Ghali et Ramaphosa, qui se sont déroulés au siège du Conseil de l'UE dans la capitale belge, ont été l'occasion d'examiner les relations fortes qui lient le Sahara occidental et l'Afrique du Sud et d'échanger les points de vue sur diverses questions internationales et régionales d'intérêt commun. Les discussions entre les deux présidents ont également porté sur les « positions unifiées des deux pays concernant le continent africain et les efforts déployés pour le développement du continent, en vue de garantir le bien-être des populations africaines et leur souveraineté sur leurs ressources et terres nationales », selon SPS. Concernant la situation dans les territoires sahraouis occupés, MM. Ghali et Ramaphosa ont

échangé leurs points de vue sur les derniers développements dans la région sur fond de poursuite de la guerre, après la rupture par l'occupant marocain du cessez-le-feu de 1991 et l'agression menée par ses forces en novembre 2020 à El-Guerguerat. Dans ce contexte, « le président sud-africain a réaffirmé la position constante de Pretoria à l'égard de la situation au Sahara occidental et envers la République sahraouie quant à sa lutte pour parachever sa souveraineté sur tous ses territoires occupés et ses ressources naturelles », a ajouté la même source. De plus, les deux parties se sont engagées à « renforcer les relations bilatérales entre les deux pays et les deux peuples frères sahraoui et sud-africain », et à « poursuivre leur coordination sur différentes questions d'intérêt commun ». Les entretiens entre les présidents sahraoui et sud-africain ont eu lieu en présence, notamment du membre du secrétariat national du Front Polisario chargé de l'Europe et de l'UE, Oubi Bouchraya El Bachir, de l'ambassadeur de la RASD en Ethiopie et son représentant auprès de l'UA, Lamine Abaali et de la ministre sud-africaine des Affaires étrangères, Naledi Pandor. ■

Menace russe

L'Europe plus prudente que Washington

La situation politique et sécuritaire en Ukraine se détériore. Cela arrive au moment où les Occidentaux peinent à parler d'une même voix dans la crise avec la Russie. En face, l'Allemagne a clairement pris ses distances, avant-hier, avec l'assurance affichée par Washington qu'une attaque de l'Ukraine était imminente.



Les Occidentaux peinent à parler d'une même voix dans la crise politique et sécuritaire avec la Russie.

A l'issue d'une réunion du forum G7 que son pays préside actuellement, la ministre des Affaires étrangères allemande Annalena Baerbock, a déclaré : « Dans les situations de crise, le pire est de présumer ou d'essayer de deviner ce qui va se passer ». Le but de la rencontre était précisément de coordonner le camp occidental face à Moscou. La veille, le président américain Joe Biden s'était dit, pour la première fois, « convaincu » que Vladimir Poutine avait décidé d'envahir l'Ukraine « dans les prochains jours », et que la multiplication des heurts visait à créer une « fausse justification » pour lancer l'offensive. « Nous ne savons pas si une attaque est déjà décidée », a commenté Annalena Baerbock dans un ferme recadrage en marge de la Conférence sur la sécurité de Munich, événement annuel qui accueille jusqu'à hier les dirigeants internationaux. Interrogée à plusieurs reprises sur les affirmations américaines, la ministre s'est contentée de répondre : « Nous voyons qu'il existe différents scénarios, que différents scénarios se dessinent. »

« Nous ne pensons pas qu'il faille paniquer », a renchéri un peu plus tard le président ukrainien Volodymyr Zelensky devant un parterre de diplomates et d'experts du monde entier. Par ailleurs, et depuis près de trois mois, par des fuites régulières dans la presse et des déclarations publiques, Washington n'a cessé de sonner l'alerte sur les préparatifs d'une offensive russe en Ukraine. La crainte de Washington s'est transformée en certitude affichée ces dernières heures avec la multiplication des violations du cessez-le-feu entre séparatistes russes et forces ukrainiennes qui se battent depuis 2014 dans l'est de l'Ukraine. Ce scénario de mise en scène de la tension par Moscou inquiète l'Allemagne et les Européens qui s'en sont alarmés à plusieurs reprises. Début février, le chef de la diplomatie européenne Josep Borrell, avait déjà appelé à « éviter » les « réactions alarmistes » dans cette crise au long cours. « La menace contre l'Ukraine est bien réelle », a déclaré samedi Mme Baerbock dont le gouvernement

ne cesse de répéter que Moscou porte « la responsabilité » d'un risque de guerre en Europe. Mais « nous devons avant tout veiller à ne pas être victimes d'une désinformation ciblée », a mis en garde la ministre allemande. Dans ce contexte, le libre accès des observateurs de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE) aux terrains de crise en Ukraine « est essentiel », a-t-elle souligné. « Ils sont en ce moment les yeux et les oreilles de la communauté internationale (...) Ils sont ceux qui peuvent toujours éclairer ce qui se passe réellement sur le terrain », selon Annalena Baerbock. Le président ukrainien a évité pour sa part de trop s'avancer sur les affirmations américaines : « Il m'est difficile de juger comment les États-Unis devraient utiliser leurs renseignements », a-t-il déclaré à Munich. Tout en se disant « reconnaissant » pour les informations partagées par les Américains, il a affirmé faire confiance en priorité « aux services de renseignement ukrainiens, qui comprennent ce qui se passe le long

de nos frontières ». D'autre part, Volodymyr Zelensky avait d'ailleurs décidé de maintenir son déplacement en Allemagne alors que Joe Biden s'était demandé la veille s'il était « sage » qu'il s'absente de son pays dans ce contexte de tensions. « Plus l'Europe et l'Amérique se concerteront, plus nous aurons de succès », a soutenu le chancelier allemand Olaf Scholz samedi, tandis que la vice-présidente américaine, Kamala Harris, célébrait un niveau de cohésion rarement atteint dans le camp occidental. L'ombre du gazoduc Nord Stream 2, qui relie la Russie à l'Allemagne et attend toujours sa certification par l'autorité de régulation allemande du secteur de l'énergie, pourrait cependant ressurgir dans les relations entre Washington et Berlin si de nouvelles sanctions devaient être imposées contre la Russie. Le gouvernement allemand a fini par admettre que le gazoduc controversé ne serait pas épargné en cas de mesures punitives, mais s'est gardé de préciser comment cette infrastructure stratégique serait pénalisée.

Maroc

Les diplômés chômeurs dénoncent la répression des luttes populaires

Les autorités marocaines sont en train de bafouer tous les accords internationaux sur le respect des droits de l'homme, après la répression violente des policiers marocains contre des manifestants, des diplômés sans emplois. L'Association nationale des diplômés chômeurs au Maroc a dénoncé, avant-hier, la répression qui vise les luttes du peuple marocain et réclamé l'annulation des « faux-procès » contre les détenus et les chômeurs en particulier. L'Association a souligné dans un communiqué publié à l'issue de son 15e congrès national tenu récemment à Rabat, que « le régime (marocain) n'est ni démocratique ni populaire et continue de mener ses plans visant à nuire au revenu journalier du peuple marocain ». Dans ce contexte, l'Association a indiqué que « la pandémie de Covid-19 a dévoilé le vrai visage du régime qui a profité de cette situation pour imposer l'état d'urgence sanitaire comme solution (à la crise sanitaire) mais au fait, il s'est avéré que c'est un prétexte utilisé par les autorités pour étouffer toutes les voix libres ». « Le simulacre d'élections du 8 septembre 2021 a dévoilé (aussi) que le régime compte sur les capitalistes et les hommes d'affaires pour gérer

la situation, la hausse des prix des matières de première nécessité, le gel des salaires et les attaques menées contre les simples paysans pour s'approprier leurs terres en sont la preuve », selon l'Association marocaine des diplômés chômeurs. « Le secteur de l'emploi n'a pas été épargné par la politique répressive du régime marocain et ce en fixant à 30 ans l'âge de participation aux concours dans la fonction publique et en privant une grande catégorie de licenciés de leur droit légitime à occuper un poste dans la fonction publique », a-t-elle ajouté. Par ailleurs, l'Association marocaine des diplômés chômeurs a dénoncé « les faux-procès contre les militants et militantes marocains et les restrictions sur la liberté d'expression et d'opinion » au Maroc. Enfin, l'Association « a exprimé sa solidarité avec les luttes de tous les peuples en quête de libération et d'émancipation, notamment le peuple palestinien, ainsi qu'avec les luttes de plusieurs franges de la population marocaine, y compris les étudiants, les travailleurs et les paysans » et fait part aussi de « sa solidarité avec tous les détenus politiques et leurs familles », selon le communiqué. ■

RASD - Afrique du Sud

Ghali et Ramaphosa conviennent de renforcer les relations bilatérales

Le président de la République arabe sahraouie démocratique (RASD), Brahim Ghali, et son homologue sud-africain, Cyril Ramaphosa, se sont engagés à renforcer les relations bilatérales entre les deux pays et les deux peuples et à poursuivre leur coordination sur plusieurs questions d'intérêt commun, au cours de leur rencontre en marge des travaux du sommet de l'Union européenne (UE) et de l'Union africaine (UA), tenu jeudi et vendredi à Bruxelles. Selon l'agence de presse sahraouie, SPS, les entretiens entre MM. Ghali et Ramaphosa, qui se sont déroulés au siège du Conseil de l'UE dans la capitale belge, ont été l'occasion d'examiner les relations fortes qui lient le Sahara occidental et l'Afrique du Sud et d'échanger les points de vue sur diverses questions internationales et régionales d'intérêt commun. Les discussions entre les deux présidents ont également porté sur les « positions unifiées des deux pays concernant le continent africain et les efforts déployés pour le développement du continent, en vue de garantir le bien-être des populations africaines et leur souveraineté sur leurs ressources et terres nationales », selon SPS. Concernant la situation dans les territoires sahraouis occupés, MM. Ghali et Ramaphosa ont

échangé leurs points de vue sur les derniers développements dans la région sur fond de poursuite de la guerre, après la rupture par l'occupant marocain du cessez-le-feu de 1991 et l'agression menée par ses forces en novembre 2020 à El-Guerguerat. Dans ce contexte, « le président sud-africain a réaffirmé la position constante de Pretoria à l'égard de la situation au Sahara occidental et envers la République sahraouie quant à sa lutte pour parachever sa souveraineté sur tous ses territoires occupés et ses ressources naturelles », a ajouté la même source. De plus, les deux parties se sont engagées à « renforcer les relations bilatérales entre les deux pays et les deux peuples frères sahraoui et sud-africain », et à « poursuivre leur coordination sur différentes questions d'intérêt commun ». Les entretiens entre les présidents sahraoui et sud-africain ont eu lieu en présence, notamment du membre du secrétariat national du Front Polisario chargé de l'Europe et de l'UE, Oubi Bouchraya El Bachir, de l'ambassadeur de la RASD en Ethiopie et son représentant auprès de l'UA, Lamine Abaali et de la ministre sud-africaine des Affaires étrangères, Naledi Pandor. ■

enquête

Les dossiers sensibles sur la Guerre d'Algérie

Les victimes algériens attendent la réparation de l'Etat français pour ses essais nucléaires

Plus de 60 ans après la fin de la Guerre d'Algérie (1954-1962), les relations entre Paris et Alger restent tendues en raison des crimes commis par la France pendant la colonisation et les huit années de la Guerre d'indépendance d'Algérie après 130 ans de colonisation française.

L'Algérie a demandé à maintes reprises à Paris de présenter ses excuses aux Algériens pour des crimes de guerre et des crimes contre l'humanité commis pendant la colonisation. Contrairement à ses prédécesseurs, Emmanuel Macron a reconnu en septembre 2018 que la France avait mis en place un système entraînant des actes de torture pendant la Guerre d'Algérie, mais il s'est abstenu de présenter les excuses de la France.

La France et l'Algérie poursuivent des négociations depuis quatre ans au sujet de quatre dossiers historiques sans aboutir à aucun résultat. Premièrement, l'Algérie exige notamment le partage des archives de la période coloniale (1830-1962) mais Paris a toujours rejeté cette demande d'Alger. Comme elle exige le rapatriement des crânes des tous les résistants algériens conservés en France.

Le troisième dossier porte sur la demande d'indemnisation pour les victimes des tests atomiques que la France a réalisés dans le Sahara algérien entre 1960 et 1966, tandis que le dernier dossier porte sur le sort inconnu de 2200 résistants algériens portés disparus pendant la guerre de 1954-1962. Pendant cette guerre, 60.000 combattants et plus d'un million et demi de civils algériens ont été tués par la France.

Sud algérien / 17 essais nucléaires menés par la France : 4 à Reganne 1960/1967: la Gerboise bleue / premier essai nucléaire au Sahara, 4 fois plus puissant qu' Hiroshima

Paris doit urgemment faciliter le nettoyage des sites de ses essais nucléaires en Algérie dans les années 1960, sur lesquels demeurent toutes sortes de déchets toxiques, a estimé dernièrement l'ONG Campagne internationale pour l'abolition des armes nucléaires (ICAN). « La France doit remettre aux autorités algériennes la liste complète des emplacements où ont été enfouis des déchets contaminés », estime notamment l'organisation dans un rapport de 60 pages sur le sujet. L'organisation préconise par ailleurs et fermement une étude indépendante pour établir « s'il existe un risque transgénérationnel » aujourd'hui, ainsi qu'une enquête de détection du matériel contaminé, a-t-on indiqué de même source, le rapport dénonce que La France avait procédé à 17 essais nucléaires au Sahara algérien entre 1960 et



1966, sur les sites de Reggane puis d'In Ekker. Onze d'entre eux, tous souterrains, sont postérieurs aux accords d'Evian de 1962, qui actaient l'indépendance de l'Algérie mais dont un article permettait à la France d'utiliser jusqu'en 1967 les sites du Sahara. « Aucune obligation de démantèlement complet, de remise en état de l'environnement et de suivis sanitaires des populations locales n'a alors été négociée ni effectuée », indique l'ICAN. le passé nucléaire reste profondément enfoui dans les sables. Les sites ne font pas l'objet de contrôles radiologiques et encore moins d'actions de sensibilisation des populations locales aux risques sanitaires. Bien qu'aucun bilan n'ait été établi, le nombre de victimes des essais nucléaires aériens ou souterrains effectués au Sahara augmente inexorablement, souvent dans l'anonymat. Les essais nucléaires aériens ou souterrains effectués au Sahara ont produit de grandes quantités de déchets, enfouis seulement à quelques centimètres de profondeur, et fait beaucoup de victimes. A ce

jour, aucune liste n'est établie. L'absence de dépistage et d'archives sanitaires occulte les innombrables maladies comme le cancer et les décès entraînés par les radiations.

Les victimes ne sont pas seulement les habitants des zones où les expériences ont eu lieu, mais même ceux se trouvant loin de cette zone. Il est impératif de savoir que La France coloniale avait effectué son premier essai en Algérie le 13 février 1960 à Reggane sous le code « La Gerboise bleue ». Selon des chercheurs algériens, 17 essais nucléaires au total ont été menés par la France au Sahara, dont 4 à Reggane, entre 1960 et le retrait définitif de l'armée française de cette région en 1967. On estimait à au moins 30 000 victimes algériennes de ces expériences. Le dossier des essais nucléaires français en Algérie a été ouvert en 1996. Mais depuis cette date, rien ou presque n'est fait pour se débarrasser de traces empoisonnées.

La France devait pourtant prendre sa responsabilité juridique. Outre l'aide tech-

nique qu'elle est en devoir de fournir en matière de décontamination, elle doit ouvrir ses archives, mettre des noms sur tous les lieux secrets où les bombes avaient explosé.

Gerboise bleue ordonnée par le général de Gaulle

Gerboise bleue, c'est le nom de code qui avait été donné au tout premier essai nucléaire aérien effectué dans le Sahara le 13 février 1960 sur ordre du général de Gaulle. Cette explosion, quatre fois plus importante que celle d'Hiroshima, avait permis à la France de devenir une puissance nucléaire. Ensuite la Gerboise blanche, puis rouge, puis verte. Puis 13 autres essais, souterrains cette fois-ci.

En tout, la France procédera à 17 essais nucléaires dans le Sahara jusqu'en 1966. L'Afrique subsaharienne est touchée. Aujourd'hui, le grand public commence à découvrir l'étendue exacte des retombées nucléaires dans la région, à partir d'une simple carte, classée « secret défense » jusqu'en avril dernier par l'armée. De vastes zones de contamination, allant bien au-delà du Sahara, observées jusqu'à deux semaines après le premier tir aérien de février 1960. Des retombées radioactives au Mali, en Mauritanie, en Côte d'Ivoire, au Sénégal, au Niger, en Centrafrique, au Tchad, au Ghana. Reste à savoir, désormais, quel a pu être l'impact du nuage sur la santé des populations. Rien n'est dit concernant ses doses de radioactivité, toujours jugées faibles et sans conséquence par l'armée. Le parcours du nuage est connu. Un jour après l'explosion, il traverse le désert, en fonction des vents, et atteint Tamanrasset. En l'espace de 24 heures, l'Afrique subsaharienne est touchée. En Afrique centrale, Ndjamena et Bangui le sont aussi. Trois jours plus tard, le nuage remonte vers l'Afrique de l'Ouest pour atteindre Bamako, quatre jours après l'explosion.

Oki Faouzi

Les victimes ne sont pas seulement les habitants des zones où les expériences ont eu lieu, mais même ceux se trouvant loin de cette zone. Il est impératif de savoir que La France coloniale avait effectué son premier essai en Algérie le 13 février 1960 à Reggane sous le code « La Gerboise bleue ». Selon des chercheurs algériens, 17 essais nucléaires au total ont été menés par la France au Sahara, dont 4 à Reggane, entre 1960 et le retrait définitif de l'armée française de cette région en 1967.

INFO EXPRESS

**Relizane
Les habitants de la cité
Chémérik en colère**

La cité Chémérik située dans la périphérie de la wilaya de Relizane souffre le martyre. Voilà de cela des mois que ladite cité, très populaire, vit dans une marre d'eaux usées, et dans l'attente de voir son problème enfin réglé par les nouveaux élus de l'APC, car avant, aucun élu, ni mêmes les maires qui se sont succédés à l'APC de Chémérik n'ont réussis à régler les soucis des habitants de la cité Chémérik. Dans l'espoir de voir leur embarras réglé, ou simplement écouté, des habitants de ladite cité se sont rapprochés de notre bureau de rédaction pour dénoncer le mal de vivre qu'ils endurent depuis des mois. « Nous vivons dans une commune nauséabonde », clame un résidant de la cité Chémérik qui se rend au quotidien à la mosquée. Ce dernier ajoute : « Cette situation nous incommodent énormément, vous voyez, les eaux usées coulent tout le long de la chaussée provoquant des inondations, constituant, un danger pour la santé des habitants ». C'est le même sentiment ressenti et partagé par un autre habitant, qui estime que le site est quasiment submergé par les eaux usées. La plupart des regards se sont mis à refouler de grandes quantités d'eaux usées qui se mélangent avec l'eau potable, c'est une vraie catastrophe, la chaussée était en partie dégradée où coulaient à flots les eaux sales et polluantes. En conclusion, la situation est qualifiée d'alarmante par les habitants qui ont peur pour leur santé et celle de leur progéniture.

N. Malik

Boumerdès

Le lait en sachet introuvable !

Une image désolante que celle de voir des Algériens faire la queue pour s'approvisionner en lait. Et dire que nous sommes en 2022, c'est grave ce qui nous arrive, A quoi est dû ce manque ? De quel droit se moque-t-on du peuple algérien, car après la crise de la pomme de terre, vient le tour de l'huile de table, du sucre, de la tomate en conserve, aussi la sardine qui a atteint le pic des 1.000 D.A, le poulet qui grimpe à la hausse, inadmissible cette situation qui perdure dans le temps.



La pénurie touche plusieurs communes dans la wilaya de Boumerdès, la crise du lait en sachet ne fait qu'empirer et touche sérieusement de nombreuses communes de la wilaya de Boumerdès, à l'instar des communes de Bordj-Menaïel, des Issers, de Khemis El Khechna, de Dellys, de Hamadai, d'afir, de Beni-Amrane, de Souk El Haad, de Chabet El Ameur, de Naciria et autres. En effet, la longue file d'attente qui se forme chaque matin et chaque soir au niveau du point de vente à Bordj-Menaïel, ce produit de première nécessité y est totalement introuvable. Tous les commerces que compte la ville font face à cette pénurie. A défaut de s'approvision-

ner en ce produit de large consommation, les pères de familles se voient contraints de se rabattre sur le lait en poudre, dont les prix sont, pour le moins, inaccessibles pour les petites bourses, sachant qu'un paquet de lait en poudre coûte en moyenne plus de 300 DA, voire même plus pour la poudre de meilleure qualité ou de marque connue. Selon certains distributeurs de ce produit « les quantités livrées ont considérablement diminué et le quota accordé aux détaillants de la région est revu à la baisse ». A noter qu'au centre ville de Bordj-Menaïel et ailleurs les commerçants sensés vendre ce produit se comptent sur les bouts des doigts, certains com-

merçants s'approvisionnant en lait en sachet, revendent l'unité à un prix exorbitant, pourtant les pouvoirs publics interdisent formellement la revente de ce produit de base. Aussi, il est à noter que la ville de Bordj-Menaïel est confrontée à un sous-développement et les habitants sont aux prises avec beaucoup de déficits, loin d'améliorer le cadre de vie des citoyens. Le calvaire continu pour ces 120.000 âmes composant cette commune, une ribambelle de carences « rythme » le quotidien peu reluisant de la ville, où ils manquent beaucoup de choses, l'aménagement urbain n'est pas logé à meilleure enseigne, ainsi ces derniers jours les rues à l'état de pistes comme ceux de la cité Ain Bouharrou, la Forêt, l'immeuble Abersi.

Les habitants éprouvent des difficultés à circuler, que ce soit en voiture qu'à pied à cause des situations cauchemardesques, la boue et les mares d'eau sont partout là où on met les pieds Bordj-Menaïel est un véritable bourbier inextricable. L'éclairage public enregistre aussi des insuffisances à certains endroits de la ville mettant ainsi dans le désarroi les habitants qui légitimement craignent pour leur vie et leurs biens. Dès la tombée de la nuit tout devient noir dans les quartiers l'éclairage manque terriblement, ce qui crée un sentiment d'appréhension quant à la perpétuation d'actes de vols ou d'agression, aussi l'évacuation des eaux usées des ménages est problématique. Rien ne va à Bordj-Menaïel. Le calvaire perdure

depuis de nombreuses années et on dirait que Bordj-Menaïel ne possède nullement une APC. Aussi, la ville se vide à partir de dix-huit heures, les commerces ferment très tôt à l'instar des Issers, agglomération avoisinante distante de six kilomètres, une ville qui ne dort jamais. Les habitants demandent le changement et les élus doivent redorer le blason terni de cette charmante localité des coquelicots. Aussi, les habitants de Bordj-Menaïel sont confrontés aux problèmes de distribution de l'eau potable, ils ne sont pas alimentés quotidiennement, certains vont dire qu'il n'y a pas de pluies certes mais il faut pour cela une bonne gestion, mais en attendant les ménages souffrent.

Kouider Djouab

Aïn Babouche (Oum El Bouaghi)

Arrestation de deux jeunes cambrioleurs

Deux cambrioleurs présumés ont été arrêtés, il y a quelques jours seulement par les éléments de la police judiciaire relevant de la Sûreté de wilaya de Oum El Bouaghi, dans le cadre d'une affaire de vol par effraction ciblant un domicile d'un particulier situé dans la ville d'Aïn Babouche, apprend-on d'une source sûre. Tout a commencé lorsque la victime, le propriétaire de la maison visitée, s'est présenté au siège de la police de proximité pour signaler le vol commis à l'intérieur de son domicile sis dans la ville d'Aïn Ba-

bouche, situé à 9 kilomètres au nord-est du chef-lieu de la wilaya de Oum El Bouaghi, tout en déposant une plainte contre X. La victime a également fait savoir aux policiers enquêteurs que les cambrioleurs se sont emparés de différents équipements. L'enquête judiciaire menée par les éléments de la police judiciaire d'Aïn Babouche a permis l'identification puis l'arrestation d'un premier suspect et par la même occasion de récupérer les objets volés (poste radio, pompe à l'eau électrique et un sé-

gneusement dissimulés à l'intérieur d'une maison rurale. La poursuite de l'enquête a permis l'arrestation du deuxième suspect, son complice. Les deux présumés ont, par la suite, reconnus les faits qu'ils leurs sont attribués, ils ont planifié le cambriolage de la maison de la victime pour s'emparer des biens précieux. Les deux mis en cause âgés tous deux de 34 ans ont été présentés le 17 février dernier devant le tribunal de Oum El Bouaghi pour « vol par effraction d'un domicile ».

A.Remache

Aïn Zitoun (Oum El Bouaghi)

50 foyers raccordés en gaz de ville

Cinquante familles résidentes dans la localité de Mechta Draâ Tafza, relevant de la wilaya de Oum El Bouaghi, viennent de bénéficier d'un raccordement en gaz de ville, selon la chargée de communication de la Société de concession et de distribution de la wilaya de Oum El Bouaghi, N. Benzlikha. Les 50 familles ont été raccordées en gaz de ville et ce, dans le cadre du programme de raccordement en faveur des nouveaux abonnés. Dans sa première phase, l'opération a concerné la Mechta Draâ Tafza dans la commune d'Aïn Zitoun située

à 30 kilomètres du chef-lieu de wilaya, où les 50 familles ont été raccordées en gaz de ville. Le coût global de cette opération de raccordement a nécessité 5.001.836 DA (coût par abonné 71.470 DA). Cette opération a mis fin au calvaire des familles concernées, ces dernières ont été confrontées à la fastidieuse corvée du transport de bombes butanes depuis plusieurs années. Cette opération a apporté un soulagement éternel aux familles de cette bourgade surtout en cette période de froid glacial. Par ailleurs, la couverture glo-

bale de raccordement en gaz de ville a dépassé les 93% dans la wilaya de Oum El Bouaghi, un exploit. A signaler durant l'exercice 2001, 1.238 familles avaient été raccordées en gaz de ville à travers plusieurs localités la wilaya de Oum El Bouaghi. A noter que les 29 communes que compte la wilaya de Oum El Bouaghi, sont toutes raccordées en gaz naturel. Ainsi, la wilaya de Oum El Bouaghi aura l'avantage de réaliser la meilleure couverture de raccordement en gaz de ville à l'échelle nationale.

A.Remache

Ligue arabe

Peut-on espérer un renouveau ? (II)

Avec la Syrie, le Yémen et la Libye dans la tourmente, avec l'Iran qui défie les Arabes du Golfe pour la maîtrise de la région et avec l'Amérique qui remet en question son rôle de garant ultime de la stabilité, on aurait pu penser que le moment était venu pour la Ligue arabe de s'affirmer.

Au cours de ses 75 ans d'histoire, la Ligue des États arabes (LEA), qui compte 22 membres, a décliné en tant qu'organisation, passant d'une organisation qui représente et pousse à une action arabe collective, ciblée et efficace à une simple façade d'institutions inefficaces qui reflètent la désunion qui prévaut dans le monde arabe.

À ses débuts, la Ligue arabe représentait une tentative des États arabes nouvellement indépendants de former une entente après la Seconde Guerre mondiale, une entente qui parlerait au nom des masses arabes émergentes de décennies de subjugation par des puissances étrangères. Mais elle a rapidement été victime des idéologies des différentes élites des États arabes qui poursuivaient leurs intérêts et semaient la discorde. Cette désunion a limité la capacité de la Ligue à représenter les intérêts de plus de 400 millions d'Arabes aux niveaux régional et international. Elle les a également privés d'une participation effective aux décisions sur les questions mondiales qui les affectent, eux et leur avenir. En tant que représentant organisationnel de 22 États arabes, la LEA préside aujourd'hui à une série de crises au sein de ses différents membres et entre eux ; cependant, elle semble totalement incapable de relever ces défis. En fait, les occasions où la Ligue arabe a réussi à résoudre une crise ont été rares. Elle fait actuellement preuve d'une incapacité totale à gérer les guerres civiles en cours – comme celles du Yémen, de la Syrie ou de la Libye – ou les conflits latents, comme la crise du Conseil de coopération du Golfe de 2017.

On ne peut pas compter sur elle pour représenter les souhaits de millions d'Arabes en matière de réformes politiques et économiques nécessaires et sérieuses dans leurs pays. Enfin, le bilan de la Ligue arabe indique qu'elle est incapable de persuader certains gouvernements arabes de mettre fin à leur normalisation avec Israël ou d'insister sur la mise en œuvre de l'Initiative de paix arabe qui a été lancée sous le nom de la Ligue des États arabes en 2002. La faiblesse originelle de la Ligue arabe vient de sa charte, qui stipule que seuls les pays approuvant ses résolutions sont liés par celles-ci. Ce manque de conditionnalité concernant l'engagement dans une action commune a été au cœur de l'inefficacité de la Ligue. Après l'échec des États arabes dans leur guerre contre Israël en 1948, les membres de la Ligue ont approuvé deux accords de défense commune et de coopération économique. Mais ceux-ci n'ont jamais été correctement mis



en œuvre, ce qui a conduit à l'affaiblissement de l'action arabe commune au fil des ans. L'ajout de nouveaux membres au cours des quatre décennies suivantes n'a pas changé cette réalité, bien que les 22 membres soient tous attachés à la charte de la Ligue et aux deux accords susmentionnés. À plusieurs reprises, les Arabes ont pu se mettre d'accord sur la mise en place de mécanismes d'action commune, qui auraient pu rendre la Ligue semblable à l'Union européenne. Mais l'individualisme a toujours fait obstacle au collectivisme et à l'unité, ce qui a affaibli la Ligue arabe et remis en question son existence.

La Ligue arabe et le problème palestinien

La Ligue arabe a historiquement accordé à la Palestine un statut spécial pour participer à ses délibérations et a traité son droit à l'indépendance et au statut d'État comme une caractéristique constante de la structure, du modus operandi et de la plateforme politique de la Ligue. Cet engagement a vacillé de temps à autre, culminant avec le récent refus de l'organisation, le 9 septembre 2020, de condamner la décision des Émirats arabes unis (EAU) de normaliser les relations avec Israël, comme le proposait la délégation palestinienne. Le clivage politique qui en a résulté, associé aux rumeurs selon lesquelles d'autres pays arabes suivraient les traces d'Abou Dhabi, a conduit l'État de Palestine à renoncer à sa présidence du cycle de réunions de la LEA, dans un geste de protestation symbolique qui ne va pas jusqu'au retrait total de son adhésion à la Ligue. Cette décision a été suivie par le Qatar, le Koweït, la Libye, le Liban et les Comores.

Franchement, ce n'est pas la première fois que la Ligue arabe ne respecte pas ses propres engagements à long terme envers la Palestine. Cependant, la décision de plusieurs États membres, avec en tête les Émirats arabes unis et le Bahreïn, le Soudan et le Maroc de poursuivre ouvertement la normalisation et l'alliance stratégique avec Israël place les Palestiniens face à un défi existentiel, même si ces États ont affirmé à plusieurs reprises qu'ils restaient

fermes dans leur soutien à l'État palestinien malgré leur accord avec Israël. Les États arabes et l'Autorité palestinienne ont toutefois convenu d'inclure dans une déclaration finale un texte mettant l'accent sur l'initiative de paix arabe, la solution des deux États et le principe «terre contre paix». Mais le refus de dénoncer clairement l'accord de normalisation témoigne d'un net changement dans la politique arabe à l'égard de la Palestine et dans les priorités géopolitiques des États arabes. En fait, plusieurs pays ont soutenu l'accord, et selon certaines sources, certains ministres arabes des affaires étrangères ont même tenté d'inclure des dispositions qui le légitiment. Cette démarche est en contradiction directe avec l'initiative de paix arabe, qui a été approuvée par la Ligue arabe en 2002, 2007 et 2017. Cette initiative dirigée par l'Arabie saoudite conditionne la normalisation des relations entre le monde arabe et Israël au retrait israélien des territoires palestiniens occupés, à un «règlement juste» pour les réfugiés palestiniens sur la base de la résolution 194 de l'ONU, et à la création d'un État palestinien avec Jérusalem-Est pour capitale.

La Ligue arabe a essentiellement sanctionné l'abandon de ces exigences en échange d'une suspension temporaire de l'annexion de jure, sachant pertinemment que l'annexion de facto se poursuit. L'AP a accusé les EAU de violer les termes de l'initiative de paix arabe. Dans l'ensemble, l'incapacité à condamner l'accord réside dans les programmes politiques et économiques individuels de chaque pays et dans leur dépendance à l'égard des EAU, de l'Arabie saoudite et des États-Unis. Néanmoins, il sert à conforter Israël et les États-Unis dans leur exclusion totale et leur négligence des Palestiniens et de leurs droits, ouvre la voie à de futurs accords de normalisation, renforce la marginalisation des Palestiniens par les États arabes et conduira probablement à la dissolution de l'Initiative de paix arabe. Un exemple concret est le fait que l'État de Palestine a décidé de renoncer à son droit à la présidence de la Ligue arabe en opposition à ces récents développements, et que cet acte n'a pas semblé faire de différence.

La Libye

L'une des décisions les plus importantes de la Ligue des États arabes concernant la Libye a été prise au printemps 2011, lorsqu'elle a fourni une couverture arabe à la résolution 1973 du Conseil de sécurité des Nations unies qui autorisait l'intervention militaire de l'OTAN contre les forces de Mouammar Kadhafi.

En mars de cette année-là et à la suite de discussions controversées au sein de la Ligue (la Syrie et l'Algérie s'y opposaient vivement), Amr Moussa, alors secrétaire général, a demandé aux Nations unies d'imposer une zone d'exclusion aérienne au-dessus de la Libye. La décision de la Ligue arabe avait été précédée quelques jours plus tôt par une décision du Conseil de coopération du Golfe – à l'époque le groupe d'États le plus cohérent et le plus important, qui a incité la Ligue à agir.

L'objectif était d'empêcher Kadhafi de déployer ses forces armées contre des manifestants pacifiques qui réclamaient un changement politique. La communauté internationale, menée par les États-Unis et les pays européens, avait besoin de la couverture politique de la Ligue arabe pour intervenir dans un pays arabe dont le dirigeant menaçait en fait de génocide son propre peuple. Une fois la résolution 1973 approuvée, le Qatar et les Émirats arabes unis ont envoyé leurs propres avions de guerre pour participer, aux côtés des membres de l'OTAN, à l'application de la zone d'exclusion aérienne. Au cours du mois de février précédent, la Ligue arabe avait suspendu l'adhésion du gouvernement libyen et reconnu le Conseil national de transition (CNT) rebelle comme représentant du peuple libyen. Mais ce premier moment de concorde sur la Libye s'est rapidement dissipé après que Kadhafi a été tué par les rebelles en octobre 2011. Les calculs politiques au sein du CCG et de la LEA ont commencé à changer alors que des changements d'accompagnement se produisaient sur le terrain en Libye et en Égypte voisine – qui a également vu l'effondrement du régime Moubarak pro-CCG – facilitant ainsi la montée de l'islam politique au Caire.

Dr Mohamed Chtatou
A suivre ...

MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DES ARTS

SORAYA MOULOUJJI PREND SES FONCTIONS

La nouvelle ministre de la Culture et des Arts, Soraya Mouloudji, a pris samedi ses fonctions, en remplacement de Wafaa Chaalal lors d'une cérémonie au siège du ministère à Alger. En présence des cadres du ministère et de directeurs d'établissements sous tutelle, la nouvelle ministre a présenté ses remerciements au Président de la République, Abdelmadjid Tebboune, et au Premier ministre, Aïmene Benabderrahmane, «pour la confiance qu'ils ont placée en sa personne, pour diriger ce département». Mme Mouloudji a indiqué qu'elle allait mettre en place une «feuille de route» afin d'instaurer une culture «participative» et «dynamique» et œuvrer à la «valorisation» de la culture dans toutes ses expressions, matérielles et immatérielles. L'intérêt, a-t-elle dit, sera également accordé à l'entrepreneuriat culturel, relevant à ce propos que la «culture est un des piliers de l'économie nationale et du développement durable». La nouvelle ministre a souligné, d'autre part, que les «médiats sont un partenaire important pour promouvoir l'acte culturel». Pour sa part, la ministre sortante, a rappelé les différents chantiers entamés durant les «six mois à la tête du ministère», soulignant que plusieurs ateliers ont été ouverts malgré les «difficultés» et «obstacles» rencontrés dont certains ont été surmontés. Chercheuse permanente au Centre de recherche en anthropologie sociale et culturelle (Crasc) d'Oran, Soraya Mouloudji, est titulaire d'un doctorat en traduction et anthropologie, et a occupé plusieurs postes au niveau du Crasc, dont celui de chef de département des relations extérieures et de la valorisation de la recherche, puis celui de sous-directrice chargée de la recherche scientifique. Enseignante à l'université, directrice adjointe du Crasc depuis 2020, Soraya Mouloudji a eu également à diriger ce centre dédié à la recherche dans le domaine de l'anthropologie sociale et culturelle.

R.C.

L'Association du théâtre de Boudouaou Une expérience pionnière de trois décennies

L'Association du théâtre de Boudouaou (Boumerdès) occupe aujourd'hui une place de choix sur la scène culturelle locale, grâce à son expérience pionnière d'activité théâtrale sans interruption.

L'aura de l'Association a même gagné de l'ampleur sur la scène nationale, ces dernières années, dans le sillage de sa participation à différents festivals du théâtre à travers le pays. Une participation couronnée par plusieurs prix récompensant une production théâtrale de qualité et un travail professionnel tant au plan de l'écriture théâtrale que de la mise en scène et du décor. Sur une vingtaine d'œuvres théâtrales (pièces théâtrales pour enfants et adultes, monologues, opéras) signées ces dernières années par l'Association du théâtre de Boudouaou, se distinguent, notamment, les pièces pour enfants «Echebka», «Errih oua el merbouhin», «Etmoulek ya kheddim», «El Bildozir» et «Essadikane», a indiqué le président de l'Association Redouane Zougari. A ces œuvres s'ajoutent «Opéra Echahid», «Hetta Elouine» du réalisateur Abdelouahab Bouhman, écrite par Antar Hellal, ainsi que «Kounsa» écrite et mise en scène par Abderrezak Kouadri Hebbaz, et l'œuvre chorégraphique «Baada El Houb».

Activités et festivals en dépit des moyens modestes

La place de choix réservée à l'Associa-



tion sur la scène culturelle locale est aussi le fruit d'un travail sans relâche, pour l'organisation et le maintien d'une activité diversifiée et de festivals du théâtre, en dépit des modestes moyens dont elle dispose. L'un des plus importants événements culturels initié et maintenu par l'Association est «Les journées théâtrales pour enfants», qui enregistrent annuellement une participation importante de troupes de différentes wilayas. Il y a lieu de citer aussi "Les journées théâtrales de Boudouaou" qui sont à leur 15e édition, cette année. L'Association du théâtre de Boudouaou, qui compte une centaine d'adhérents dont de jeunes comédiens et des professionnels, organise également des sessions de formation dans le quatrième art au profit de ceux qui veulent intégrer le monde du théâtre, a indiqué M. Zougari.

C'est dans le cadre de ces formations que l'Association a produit, en collaboration avec la maison de la culture «Rachid Mimouni» de la ville de Boumerdes, deux œuvres artistiques expérimentales intitulées «El Aardha» et «Rouzani», a fait savoir son président. Une école de Musique a été, par ailleurs, créée ces dernières années par l'Association, dans le but de dispenser des formations en chant et musique andalouse, pour enfants et adultes. Chaque session de formation compte une trentaine d'inscrits issus des quatre coins de Boumerdes ainsi que des wilayas voisines. L'Association du théâtre de Boudouaou a vu le jour dans les tréfonds d'un petit et modeste local du Centre culturel de la ville de Boudouaou (au nord de Boumerdès) qui a marqué ses premiers pas dans le monde du théâtre. Elle a été créée par un groupe

de jeunes instruits et conscients de l'importance et du rôle du quatrième art dans notamment l'animation de la scène culturelle, en proposant au public des productions diverses et continues, durant toutes ces années. M. Zougari a indiqué que son association, a été créée en 1993 par des comédiens, metteurs en scène et écrivains, qui ont émergé, à partir de 1989, dans l'activité théâtrale par leurs performances au sein de la troupe théâtrale «Idjtihad», dont les membres actifs ont eu l'idée de fonder l'Association du théâtre de Boudouaou. Les membres fondateurs de l'Association se sont d'abord organisés en association culturelle, puis en coopérative théâtrale activant au niveau de la maison de la culture de Boudouaou et qui porte son nom actuel : «Association du théâtre de Boudouaou».

R.C.

Communiquer

Le pouvoir des mots, de la parole, du discours

Parler ou écrire est un besoin naturel pour s'extérioriser dans ce monde de brutes, prendre les autres à témoins, les inciter à réagir grâce à la magie du verbe. Ce qui donne tout son sens à cette citation du linguiste Bakhtine : « Le mot est un pont entre moi et les autres ». Heureusement que nous avons, en société, cette possibilité de communiquer les uns avec les autres pour se soulager, sortir de l'isolement, apporter un plus à la différence, avoir l'impression d'exister, rester en relation interactionnelle pour mieux travailler, s'exposer à la critique constructive, tirer profit de la différence enrichissante, transmettre des connaissances et en recevoir dans tous les domaines scientifiques, historiques, culturels, psychologiques.

Le langage, pour forger sa personnalité

Quiconque n'a pas eu cette chance de participer aux débats publics formateurs, n'a pas eu l'occasion de se frotter aux autres, de se mesurer à eux pour mieux se connaître, à l'inverse de la citation aussi pernicieuse que juste et qui dit : « Connais-toi, toi-même ». L'auteur de cette

pensée, Socrate, a sans doute voulu faire comprendre le contraire. La société signifie, ensemble d'individus vivant dans un espace rural ou urbain, dans le respect de la diversité des valeurs, coutumes, mœurs, pratiques et croyances religieuses. Pour qu'il y ait harmonie dans les relations interindividuelles, la complémentarité, les sentiments qui font la vie humaine, le bonheur pour tous, la langue joue un rôle primordial. En effet, l'usage de la parole, de l'écrit ou du langage en général dans un cadre de courtoisie, est plus que jamais nécessaire pour l'évolution des mentalités, le progrès social, la créativité, la sécurité, les projets d'avenir, l'esprit d'entraide dominant un sens à la vie et apportant la sécurité et l'espoir en l'avenir. La langue et la société, dans les conditions normales doivent connaître un développement fondé sur l'interaction. La loi de la réciprocité est là-dessus dominante ; c'est pourquoi on dit que la langue ne vaut que ce que vaut la société qui la parle. Ainsi, la prospérité économique rend la langue plus performante sur le plan de la recherche scientifique et technique, de la production

et de la pensée. Dans le cas contraire, c'est la misère et l'immobilisme qui font périr la langue et le peuple qui la parle.

Le discours n'a pas uniquement vocation à communiquer ou à informer

On entend par discours non pas seulement celui du domaine politique ou scientifique, mais toute prise de parole visant à influencer, à mettre en garde, à donner des orientations de travail. C'est le discours du père pour donner des recommandations à ses enfants, un entrepreneur à ses ouvriers, d'un chef religieux aux fidèles, d'un technicien désireux de faire comprendre le fonctionnement d'une machine en faisant des efforts langagiers pour devenir convaincant et la liste est longue. Le locuteur, auteur de discours oral ou écrit sait que lorsque le sens de ses combinaisons de mots n'est pas clair, c'est la déconnexion avec les interlocuteurs réels ou virtuels, et de plus, il n'y a point d'interaction. Par exemple, dans n'importe quelle discipline pour qu'un cours soit efficace et rendre les apprenants réceptifs, il doit se dérouler dans un processus interactif et sous la

conduite d'un professeur rompu aux meilleures méthodes pédagogiques ou du moins conscient de la nécessité de rendre actif le public. Toute communication orale ou écrite doit être suivie d'effets si elle est bien menée et si l'objectif visé est motivant, sinon c'est l'échec cuisant. S'il y a différence de niveau de langue entre locuteurs et récepteurs, il n'y a aussi aucune chance pour que les mots, discours soient reçus, la différence de registre de langue entraîne toujours ce type de déphasage. Donc, pour qu'il y ait réception de messages, il faut une identité de niveau de langue. Il en va ainsi des genres écrits comme la lettre, l'affiche, la notice d'emploi, la note, le journal, le livre ou pour l'oral comme le dialogue, la conversation, le débat, l'exposé. Et quel que soit le type de support, toute communication repose sur des éléments essentiels à l'interprétation, la situation, le nombre de participants des côtés émetteurs ou récepteurs dans une relation en face à face, en différé, selon la forme orale ou écrite entraînant une interaction unilatérale ou bilatérale.

Abed Boumediene

Hicham Boudaoui :

«Christophe Galtier m'a beaucoup aidé»

1^{re} partie

→ Titulaire indiscutable ces dernières semaines sous la houlette de Christophe Galtier, Hicham Boudaoui se livre sur son parcours de Béchar à l'OGC Nice en passant par l'académie du Paradou, mais aussi sur sa relation avec son entraîneur et sa progression depuis ses débuts en Ligue 1 Uber Eats. Entretien avec l'international algérien.

Hicham, pouvez-vous nous raconter quand avez-vous commencé le football ?

Je ne m'en souviens plus exactement, mais j'ai commencé très tôt car toute ma famille joue au football. Ensuite, j'ai rapidement rejoint une équipe de mon quartier natal de Béchar. J'y suis resté pendant deux ans avant d'évoluer trois ans pour un autre club de la ville. C'est lors d'un tournoi à Alger qu'un entraîneur qui dirigeait l'académie du Paradou est venu parler à mon coach. Notre équipe avait fait match nul (1-1) face à la sienne, j'avais marqué l'unique but et il avait demandé à mon entraîneur son numéro pour que je vienne faire un essai au Paradou. Je suis rentré à Béchar, puis je suis revenu à Alger quelques semaines plus tard pour un stage de deux mois au Paradou, et ils m'ont conservé. Je suis donc entré en 2012 à l'académie du Paradou.

Comment s'est déroulée votre arrivée au sein de l'académie du Paradou ?

Quand les dirigeants ont voulu recruter, l'entraîneur de Béchar est venu parler à ma famille. Il leur a dit que l'académie voulait me prendre en stage. Par la suite, mon frère s'est rendu à Alger pour les rencontrer, voir quel était leur projet, leurs infrastructures et il a discuté avec le président. Ma famille savait que j'aimais vraiment le football depuis mon plus jeune âge et elle m'a donc laissé le choix.

Vous vous entraînez vraiment pieds nus là-bas ?

Oui ! Quand je suis entré à l'académie, j'ai commencé à m'entraîner de cette manière, et cela a duré plusieurs années. Nous nous entraînions tous comme ça. C'était difficile au début, mais je me suis habitué au fil du temps. Par la suite, avec le groupe pro, il y avait des exercices de «jonglerie» que nous devions obligatoirement réussir pour avoir le droit de mettre des chaussures. Cela m'a permis de m'améliorer sur le plan technique. Lors du stage que j'avais effectué pour intégrer l'académie, j'avais déjà dû jouer tous les jours pieds nus.



Boudaoui est titulaire indiscutable ces dernières semaines.

(Photo : D. R.)

Quel était votre quotidien au sein de l'académie ?

J'ai dû laisser ma famille pour venir vivre à l'académie. Mon frère avait fait le déplacement de Béchar à Alger pour m'accompagner la première fois, mais ensuite j'ai dû me débrouiller tout seul. C'était le cas de nombreux joueurs mais heureusement nous vivions et nous nous entraînions tous ensemble. Dès qu'ils m'ont accepté après mon stage, je vivais intégralement à l'académie. Tout était organisé sur place : les cours, les repas, les entraînements... Ils nous mettaient dans des conditions idéales pour qu'on puisse se concentrer uniquement sur nos objectifs : étudier, nous entraîner, bien manger et bien dormir. Je pouvais rentrer à Béchar une semaine tous les deux mois environ, c'est-à-dire lors des périodes de vacances.

Comment avez-vous réussi à tirer votre épingle du jeu jusqu'à signer un premier contrat professionnel avec le Paradou ?

J'ai commencé avec les équipes de jeunes et j'ai grimpé les échelons un à un : U17, U19, espoirs... J'ai toujours travaillé très sérieusement, plus que les autres, pour pouvoir signer pro. Pendant mon année avec les espoirs, j'étais sérieux, je jouais bien et l'entraîneur de l'équipe première m'a convoqué pour un match amical. J'ai été bon et à la fin du match, il m'a dit que j'intégrais désormais les entraînements avec les pros.

Contre quelle équipe était ce fameux match ?

Je crois que c'était contre Boumerdès. Mais je me souviens davantage de mon premier match officiel, c'était contre l'USM Alger, j'avais seulement 17 ans. J'étais entré dans les 15 dernières minutes, et après ça, je suis définitivement resté avec les pros.

A cette époque, vouliez-vous rapidement rejoindre un club évoluant en Europe ?

Oui ! Dès que je suis arrivé à l'académie, c'était mon objectif. Depuis que je suis tout petit en réalité, mon rêve a toujours été de jouer en Europe. Je travaillais dans le but d'atteindre cet objectif.

Est-ce qu'il y avait un joueur dont vous vouliez suivre les traces ?

Oui, surtout quand je jouais avant-centre. J'aimais beaucoup Samuel Eto'o car j'évoluais au même poste étant plus jeune. J'ai commencé dans cette position au Paradou, puis je suis passé ailier, arrière droit, arrière gauche, et enfin milieu de terrain ! J'ai vraiment joué à de nombreux postes à l'académie (rires). Sinon, quand j'étais plus petit, je suivais aussi des joueurs algériens comme Hillal Soudani, Rafik Saïfi ou Mourad Meghni. Je les aimais beaucoup.

Vous avez signé à l'OGC Nice en septembre 2019. Pouvez-vous nous raconter les coulisses de ce transfert ?

Julien Fournier a appelé mon agent et lui a détaillé le projet de l'OGC Nice. Mon agent m'a ensuite présenté leur projet, leurs ambitions. Il m'a dit qu'ils me voulaient dans leur équipe. Il m'a expliqué ce que le club attendait de moi une fois que j'aurais signé. Je lui ai tout de suite dit oui. J'étais très heureux de pouvoir rejoindre un tel club ! J'ai aussi parlé à Youcef Atal, je lui ai posé des questions pour en savoir plus et il m'a confirmé que l'OGC Nice était le parfait endroit pour progresser, travailler et améliorer mon niveau. Il m'a également dit que je me sentirais très bien dans le club, la ville et avec les supporters. Il m'a encouragé et m'a poussé à signer. En plus, comme Youcef y jouait, je

suivais déjà l'équipe, je regardais leurs matches et je me faisais une idée sur cette équipe alors même que j'étais encore en Algérie.

Vous pensiez déjà jouer un jour à l'OGC Nice à ce moment-là ?

Oui ! Quand je regardais leurs matches, je me disais que ce serait super d'y aller, je voulais avoir cette opportunité. D'ailleurs, les Algériens sont nombreux à regarder la Ligue 1. Il y a aussi beaucoup de joueurs qui suivent ce Championnat car ils veulent venir y jouer. A ce sujet, un ami m'avait dit pour plaisanter : «Mets-toi dans la tête que tu joueras à Nice l'année prochaine !» Et on en rigolait... C'était finalement mon destin. Après deux ans et demi ici, à Nice, je suis encore plus heureux d'avoir fait ce choix. L'OGC Nice est vraiment le club qui me correspond et je me sens ici chez moi.

Revenons sur votre relation avec Youcef Atal. Quel a été son rôle dans votre intégration à Nice ?

Dès le premier jour, Youcef m'a beaucoup aidé. Il m'a tout montré. On a vécu ensemble, sous le même toit pendant un an. Au-delà de jouer en Europe, c'était également la première fois que je m'y rendais et c'est lui qui m'a aidé.

Nous étions toujours ensemble, il m'a prodigué de nombreux conseils, m'a montré la ville et les bons endroits. Il m'a permis de comprendre comment je pouvais m'adapter à l'Europe. Ensuite, à partir de la deuxième année, je suis parti vivre seul pour davantage prendre mes marques. Mais grâce à cette première année en colocation, je me sentais déjà très bien dans la ville.

Aujourd'hui, je me débrouille très bien et si j'ai besoin de quelque chose, il reste présent pour moi.

A suivre

EN DEUX MOTS

Ligue des champions : le Chabab tenu en échec par l'Espérance de Tunis

L'Espérance sportive de Tunis a arraché le nul en déplacement à Alger face au Chabab Riadhi de Belouizdad (1-1), en match comptant pour la 2^e journée de la phase de poules (Groupe C) de la Ligue des champions d'Afrique.

Les Algérois ont ouvert le score très tôt, soit à la 15^e minute de jeu par l'entremise de Arbi avant de voir les Tunisiens de l'EST remettre les pendules à l'heure en fin de partie à la stupéfaction générale. Les Belouizdadi n'ont pas pu préserver le maigre avantage ce qui hypothèque sérieusement leur chance en cette phase de poules de plus en plus compliquée.

Pour rappel, le Chabab avait réussi à revenir avec un point de son déplacement à Sousse en accrochant l'ES Sahel (0-0) lors de la 1^{re} journée.

Lors de la 3^e journée prévue le 26 février prochain, les Algériens affronteront en déplacement l'équipe de Jwaneng Galaxy Football Club.

S. G.



Quotidien national d'information. Edité par la Sarl SEDICOM au capital social de 100 000 DA. Rédaction - Direction - Administration : Maison de la Presse, 1, rue Bachir Attar, Place du 1^{er}-Mai - Alger. Tél. : 021 6710.44/6710.46 Fax : 021 6710.75. Compte bancaire : CPA 103 400 08971.114, rue Hassiba-Ben Bouali, agence Les Halles. **Membres fondateurs :** Gérant, directeur de la publication: **Abdelwahab Djakoune**. Rédacteur en chef : **Radia Zerrouki** Directeur commercial : **Ouahid Kouba** Composition **PAO La Nouvelle République** Impression Alger : **SIMPRAL** Tirage : 2500 exemplaires 16 - Pages Oran : **SIO**. Constantine : **SIE**. Diffusion centre : **SEDICOM**. Ouest : **SPDO**. Est : **El Khabar**. Sud : **Trag diffusion** Publicité : **La Nouvelle République** Maison de la Presse. Tél. : 021 6710.72. Fax : 021 6710.75. E-mail : **lnr98redaction@yahoo.fr** / E-mail pub : **lnr98publicite@yahoo.fr** - ANEP Spa : 1, avenue Pasteur, Alger. Tél. : 021 73.76.78 - 021 73.71.28. Fax : 021 73.95.59 - 021 73.99.19. Conception : **Studio Baylaucq**, Paris, France. Tél. : +331 44.90.80.40 Les manuscrits, photographies ou tout autre document adressés à la rédaction ne peuvent faire l'objet d'une quelconque réclamation.